



**UNIVERSITE D'ANTANANARIVO**

-----  
**DOMAINE DES SCIENCES DE LA SOCIETE**

-----  
**MENTION GESTION**

**PARCOURS : MANAGEMENT DES ORGANISATIONS ET STRATEGIES**

**MASTER EN SCIENCES DE GESTION**



**LA PREVENTION DES FRAUDES FINANCIERES A  
TRAVERS L'ACTIONNARIAT DES DIRIGEANTS  
CAS DE QUATRE ENTREPRISES MALAGASY**

**Présenté par :**

**ANDRIATSEHENO Hasina Elia**

**Sous l'encadrement pédagogique de:**

**Madame RANDRIANIRINA Mamilalaina Anjarasoa,**

**Maître de conférences**

*Année Universitaire : 2014 – 2015*

**Session : juin 2016**

**Soutenu le 04 Juillet 2016**





**UNIVERSITE D'ANTANANARIVO**



-----  
**DOMAINE DES SCIENCES DE LA SOCIETE**  
-----

**MENTION GESTION**

**PARCOURS : MANAGEMENT DES ORGANISATIONS ET STRATEGIES**

**MASTER EN SCIENCES DE GESTION**

**LA PREVENTION DES FRAUDES FINANCIERES A  
TRAVERS L'ACTIONNARIAT DES DIRIGEANTS  
CAS DE QUATRE ENTREPRISES MALAGASY**

**Présenté par :**

**ANDRIATSEHENO Hasina Elia**

**Sous l'encadrement pédagogique de:**

**Madame RANDRIANIRINA Mamilalaina Anjarasoa,**

**Maître de conférences**

*Année Universitaire : 2014 – 2015*

**Session : juin 2016**

**Soutenu le 04 Juillet 2016**

## REMERCIEMENTS

Avant tout, nous tenons à rendre grâce au **SEIGNEUR TOUT PUISSANT** de nous avoir accordé la force et le courage de surmonter les difficultés que nous avons rencontrées tout au long de l'élaboration de cet ouvrage.

De même nos vifs remerciements s'adressent à :

- Monsieur **RAMANOELINA Armand René Panja, Professeur Titulaire, Président de l'Université d'Antananarivo**, pour sa volonté à vouloir faire fonctionner cette Université;
- Monsieur **RAKOTO David Olivaniaina, Maître de conférences, Doyen du domaine des sciences de la société**, pour les préparations des dossiers d'intégration universitaire;
- Madame **RANDRIAMBOLOLONDRABARY Heriniaina Corinne, Maître de conférences, Responsable de la mention Gestion**, de nous avoir permis de poursuivre nos études dans son département ;
- Madame **ANDRIANALY Saholiarimanana, Professeur Titulaire en Gestion, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches en Gestion**, de nous avoir donnée l'autorisation de consultation des ouvrages au sein du CERG ;
- Madame **RANDRIANIRINA Mamilalaina Anjarasoa, responsable du parcours Management des organisations et stratégies**, de nous avoir parrainée tout au long de cette Année Universitaire.

Nous tenons à témoigner notre sincère gratitude encore une fois envers Madame **RANDRIANIRINA Mamilalaina Anjarasoa, Maître de conférences, Encadreur pédagogique**, qui a acceptée d'orienter notre travail et n'a cessée de nous conseiller et de nous guider tout au long de cette investigation.

Nos remerciements sont également adressés au **Corps professoral** de la mention Gestion, pour leur bienveillance et leur volonté de forger durant le parcours Universitaire.

Enfin, un grand merci particulier est destiné à mes **Parents** d'avoir témoigné de leurs soutiens constants ; ainsi que **toutes les personnes** ayant contribuées de près ou de loin à la réalisation de ce travail ;

**A toutes et à tous, MERCI.**

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>AD</b>	Actionnariat des Dirigeants
<b>ARSA</b>	Admirateur Représentant les Salariés Actionnaires
<b>ASRAS</b>	Association des Actionnaires des Dirigeants et Anciens Salariés
<b>CI</b>	Convergence d'Intérêt
<b>DAF</b>	Directeur Administratif et Financier
<b>FCPE</b>	Fonds Communs de Placements Entreprises
<b>FD</b>	Fréquence des Fraudes
<b>FFOM</b>	Forces, Faiblesses, opportunités et Menaces
<b>H</b>	Hypothèses
<b>PEE</b>	Plan d'Epargne Entreprises
<b>QI</b>	Qualité des informations
<b>RH</b>	Ressources Humaines
<b>Sarl</b>	Société à responsabilité limitée
<b>SI</b>	Symétrie d'Information

## LISTE DES TABLEAUX

NUMERO	INTITULES	PAGES
<b>Tableau n°1</b>	Récapitulation des hypothèses de travail	28
<b>Tableau n°2</b>	Les avis liés à la symétrie d'informations par les rapports des informations venant des dirigeants	33
<b>Tableau n°3</b>	degré d'utilité des informations délivrées par les dirigeants en se référant à leur qualité	34
<b>Tableau n°4</b>	croisement des résultats sur le degré d'utilité des informations et celle de la symétrie d'informations	35
<b>Tableau n°5</b>	Résultat de fréquence du devoir d'informations	36
<b>Tableau n°6</b>	croisement de la symétrie d'informations et la fréquence de la fourniture d'informations	37
<b>Tableau n°7</b>	Tableau résumant la pratique des entreprises sur l'AD	37
<b>Tableau n°8</b>	La dépendance entre la SI et l'AD	38
<b>Tableau n°9</b>	La fréquence des fraudes	39
<b>Tableau n°10</b>	Les fraudes financières les plus répétitives	40
<b>Tableau n°11</b>	Croisement entre la symétrie d'informations et la fréquence des fraudes	41
<b>Tableau n°12</b>	Les avis attachés à la convergence d'intérêt par les sentiments évoqués par chaque intervenant concernant leurs intérêts	42
<b>Tableau n°13</b>	La priorité de chaque intervenant	43
<b>Tableau n°14</b>	Relation entre la convergence d'intérêt et la priorité de chaque intervenant	44
<b>Tableau n°15</b>	Relation entre la convergence d'intérêt et la pratique de l'Actionnariat des Dirigeants	45
<b>Tableau n°16</b>	Croisement entre la fréquence des fraudes et la convergence d'intérêt	46
<b>Tableau n°17</b>	Croisement entre la fréquence des fraudes et la pratique de l'Actionnariat des Dirigeants	47

**LISTE DES FIGURES**

<b>NUMERO</b>	<b>INTITULES</b>	<b>PAGES</b>
<b>Figure n°1</b>	Les formes de fraudes financières	<b>10</b>
<b>Figure n°2</b>	La relation d'agence	<b>13</b>
<b>Figure n°3</b>	Chronogramme des activités	<b>30</b>

# SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>i</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS .....</b>	<b>ii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>iv</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>v</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE : MATERIELS ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE PREMIER : LES MATERIELS DEPLOYES .....</b>	<b>6</b>
<b>SECTION I : Le choix et la description de la zone d'étude .....</b>	<b>6</b>
<b>SECTION II : Le cadre théorique de l'étude .....</b>	<b>8</b>
<b>SECOND CHAPITRE : LA METHODOLOGIE DE L'ETUDE .....</b>	<b>20</b>
<b>SECTION I : La technique de collecte des données.....</b>	<b>20</b>
<b>SECTION II : Méthode d'analyse et difficultés rencontrées .....</b>	<b>25</b>
<b>SECONDE PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS DE RECHERCHE</b>	
<b>CHAPITRE PREMIER : PRESENTATION DES RESULTATS LIES A LA PREMIERE</b>	
<b>HYPOTHESE DE L'ETUDE .....</b>	<b>32</b>
<b>SECTION I : La symétrie d'informations .....</b>	<b>32</b>
<b>SECTION II : La fraude financière .....</b>	<b>39</b>
<b>SECOND CHAPITRE : PRESENTATION DES RESULTATS ATTACHES A LA SECONDE</b>	
<b>HYPOTHESE DE L'ETUDE .....</b>	<b>42</b>
<b>SECTION I : La convergence d'intérêt .....</b>	<b>42</b>
<b>SECTION II : La fraude financière .....</b>	<b>45</b>
<b>TROISIEME PARTIE : DISCUSSIONS DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS</b>	
<b>CHAPITRE PREMIER : DISCUSSIONS DES RESULTATS ET VERIFICATION DES</b>	
<b>HYPOTHESES .....</b>	<b>50</b>
<b>SECTION I : Analyse des résultats liés à la première hypothèse de travail.....</b>	<b>50</b>
<b>SECTION II : Analyse des résultats attachés à la seconde hypothèse de travail.....</b>	<b>56</b>
<b>SECOND CHAPITRE : RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>60</b>
<b>SECTION I : Mesures correctives.....</b>	<b>60</b>
<b>SECTION II : Mesures incitatives .....</b>	<b>62</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>66</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>vi</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>ix</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>xiv</b>

## INTRODUCTION GENERALE

A l'heure actuelle, de nombreuses firmes se trouvent dans une situation de renaissance par la suite des événements critiques, économiques qui se sont succédés. Face à une telle situation, dans le cadre de sa performance, l'entreprise doit mettre en place des techniques et des stratégies visant à faire face aux différents changements environnementaux qui persistent autour de son univers. Il lui convient donc, d'adopter des stratégies contribuant, d'une part, à l'atteinte de ses objectifs de manière efficace et efficiente. Et des techniques consistant à préserver sa pérennité, d'autre part.

Pour y parvenir, afin de mener à bien l'ensemble des activités tendant à assurer la croissance et la pérennité, les actionnaires entant que propriétaires se trouvent dans l'obligation de délégation de pouvoir pour diriger l'entreprise à leur place. Dans la plupart des cas, les actionnaires constituent un ensemble de commande, ne participant pas directement à l'avancement des activités diverses mais par contre, ils désignent à l'unanimité une personne qui va se charger de la direction et de la gestion de leurs patrimoines. Cet engagement implique des obligations pour les deux parties, d'une part, les propriétaires souhaitant à tout prix la réussite de leurs activités se doivent de motiver et de compenser le dirigeant à travers d'une rémunération satisfaisante. Le dirigeant de son coté, d'autre part a l'obligation d'assurer correctement l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées surtout concernant la conduite des activités vers l'accroissement de la rentabilité financière.

Compte tenu des efforts conçus par chaque partie, ainsi que les responsabilités de chacun vis-à-vis de leur engagement, des problèmes subsistent encore au niveau de l'entreprise, notamment, l'objectif commun défini par le contrat disparaît au fur du temps. En contrepartie d'une rémunération, le dirigeant entant que personne engagée à agir conformément aux intérêts des actionnaires poursuive ses propres intérêts, et la dispersion des objectifs naît donc, ceci constitue ainsi la source principale de problème au niveau de la relation d'agence.

Avec l'avancement dans le temps, ce vouloir de satisfaire ses besoins personnels, influence le comportement du dirigeant lors de l'exécution de son travail et lui incite ainsi à pratiquer des activités de malversation, c'est-à-dire les fraudes. D'où les activités ne fonctionnent pas comme les prévisions initiales et à cet effet, les résultats attendus ne correspondent non plus aux résultats réels, et implique ainsi la diminution de la durée de vie de l'entreprise. A ce fait, si l'on visionne globalement les réalités, les relations d'agence poussent à l'apparition des

fraudes qui, logiquement, constituent un ensemble de variables néfastes à la vie de l'entreprise.

Pour limiter ces sources de conflits, pouvant engendrer des pertes de qualité, de productivité et de performance et pour ainsi assurer la convergence des intérêts du dirigeant avec ceux des actionnaires, pour que chacun puisse en tirer profit, il convient aux actionnaires de mettre en place des mécanismes et dispositifs de contrôle, et en même temps de trouver des moyens sollicitant à motiver le dirigeant, afin que ce dernier arrive à donner le maximum nécessaire pour servir au mieux à l'intérêt commun. Dans cette illustration, communément introduite par les sociétés chinoises actuelles et depuis une vingtaine d'année, un phénomène qui s'est développé dans la majeure partie des pays industrialisés et émergents, l'AD, c'est-à-dire « l'ouverture du capital aux dirigeants sous forme individuelle ou collective<sup>1</sup> » (**Jean Dondi, 1992**), constitue un des facteurs de réussite et de performance des firmes. Ceci nous a poussés à intégrer ce facteur positif dans notre contexte. Dans ce concept, une problématique se pose, c'est de savoir, **comment l'actionnariat des dirigeants s'inscrit-il dans la prévention des fraudes financières ?** Cette question jugée cruciale est ainsi une des bases du fondement de cette recherche qui sera axée sur les éléments précédents. De ce fait, il convient de déterminer dans quelle mesure l'AD constitue-t-il une technique importante de prévention de fraudes financières. Une telle curiosité nous induit dans la mise en pratique d'un nombre important de diligence pour pouvoir déterminer la réponse à la problématique prédéterminée.

Cette problématique introduit une analyse et une recherche qui se basent surtout sur le thème dont : « **la prévention de fraudes financières à travers l'actionnariat des dirigeants** ». Perçu globalement, partant de la problématique préposée, l'étude se fonde sur une idée de réconciliation des fraudes ainsi que l'AD. Il est donc important de souligner que le travail se concentre sur une nouvelle technique consistant à repousser, dans la mesure du possible les fraudes, et les intentions mal versantes, émanant de la partie sujet de la délégation, par son introduction dans le rang des actionnaires.

A cet effet, l'objectif global de l'étude consiste à « **définir l'AD comme une technique de prévention de fraudes financières** ». A travers cet objectif principal, nous pouvons donc démontrer théoriquement et réellement sur le plan pratique la nécessité ou l'indispensabilité

---

<sup>1</sup> **Jean Dondi (1992)** ; « Contribution à la connaissance de l'actionnariat des salariés » Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université de Bordeaux I; 368 p.

de l'AD au sein de l'entreprise. Ainsi, les études qui y sont attachées porteront dans son ensemble sur les facteurs clés et essentiels de l'AD, constituant ainsi l'une des éléments clés ayant une influence directe sur les résultats des sociétés.

Afin de subvenir à cet objectif global, il convient de déterminer un premier objectif spécifique qui se rapporte sur la « **prise en compte de la symétrie d'informations en étant une technique visant à maîtriser les fraudes financières** ». Ce premier objectif secondaire constitue une des étapes pouvant mené à fournir une des réponses à la problématique. Ceci suppose donc une étude et des recherches plus approfondies mettant en évidence la valeur de la symétrie d'informations suite à l'application de l'AD ainsi que l'influence de celles-ci sur la prévention des fraudes financières. Cet objectif propose plus précisément, le relevé d'un ensemble, estimé en pourcentage, de l'évolution des actes de détournement et cela à l'issue de l'équilibre d'informations entre le dirigeant et les actionnaires par la pratique de l'AD. De vérifier si l'équilibre d'informations entre le dirigeant et les actionnaires contribue au mieux à maîtriser les activités de détournement financier.

D'autre part, le second objectif spécifique de notre étude étant « **d'identifier la dépendance de la convergence d'intérêt et l'existence des fraudes** ». Cet alignement d'intérêt, notamment obtenu par l'intégration des dirigeants au capital de l'entreprise se trouve être l'une des chemins conduisant vers la réponse à notre question de recherche. Dans cette partie de l'objectif, on notera le degré de dépendance de la présence des fraudes financières et la considération de la convergence d'intérêt entre les actionnaires et le dirigeant au niveau de la firme. Il s'agit donc de vérifier si l'alignement d'intérêt entre les deux parties contribue au mieux à maîtriser les activités de détournement financier. Cette évolution apparait aussi sur l'accroissement de la rentabilité financière de l'entreprise.

A l'issue de l'ensemble des études mises en œuvres pour répondre à la problématique du présent ouvrage, il convient, dans un premier temps, de déterminer l'aspect fondé ou non de la première hypothèse qui stipule à **prouver que la symétrie d'informations emmène à maîtriser les activités de détournement financier au sein de l'entreprise. Selon Smith (1991)** « l'AD favorise la réduction de l'asymétrie d'informations supportée par les actionnaires externes et concourt ainsi à limiter la dissimulation ou la manipulation d'informations spécifiques par le dirigeant<sup>2</sup> ». Cette hypothèse a donc pour objet de montrer

---

<sup>2</sup>Smith (1991), « On the Economic Rationale for Codetermination Law, Journal of Economic Behavior and Organisation » vol.16, pp. 261-281.

qu'à partir de l'intégration des dirigeants au niveau du rang des actionnaires, l'équilibre détenue par chaque partie conduit à prévenir les manifestations financières non souhaitables. Ceci sera donc déterminé suite aux résultats relevés sur le premier objectif spécifique.

En second lieu, pour pouvoir compléter et de pouvoir justifier l'importance de l'AD dans la prévention des fraudes financières, nous avons prédéterminé une deuxième hypothèse qui consiste à **montrer que la convergence d'intérêt constitue une balise pour les fraudes**. D'après **Philippe Desbrières (1990)** « l'AD est un processus conduisant à renforcer la motivation des dirigeants et d'assurer la convergence d'intérêts individuels et ce dans la recherche d'une meilleure performance<sup>3</sup> ». L'idée est que la détention d'actions par les dirigeants aligne leurs intérêts avec ceux des actionnaires et constitue, par conséquent, un mécanisme d'incitation contribuant à prévenir les fraudes financières et à réaliser ainsi les objectifs de la firme à savoir, la maximisation de la rentabilité financière. Cette hypothèse, étant donc posée, pour mener à bien les études au niveau des entreprises, il s'agira principalement de la comparaison des données relatives à l'évolution des fraudes et de les situer par rapport à période du commencement de l'adoption de l'AD conduisant à la convergence d'intérêt entre les deux parties.

Dans ce concept, notre étude vise à l'attente des résultats porteront sur « l'amélioration et l'adoption de l'AD, pour les entreprises, avec les pratiques qui y sont associées ». Ce sont les résultats espérer issus des différentes analyses et commentaires des entreprises étudiées. Les résultats constituent, dans ce cas les conséquences après l'ensemble des solutions proposées.

Notre présent ouvrage est organisé en trois grandes parties complémentaires, la première partie rassemble les outils et matériels mises en œuvre pour la réalisation des études, accompagnés par la présentation des méthodologies des recherches.

Le chapitre outils déployés englobe, dans son ensemble, la présentation de la zone d'étude ainsi que les bases théoriques incontournables ayant une liaison avec la relation entre l'AD et la prévention des fraudes financières.

En second temps se suivent les précisions relatives aux méthodologies de recherche pour l'élaboration de l'ouvrage. Il correspond à la définition des méthodes ainsi qu'un développement pour l'appréhension de ces méthodes de recherche ainsi choisies. Cette partie

---

<sup>3</sup>Philippe Desbrières (1990), « La participation financière des salariés et ses incidences sur la performance et l'organisation interne de l'entreprise, in Le Gouvernement des Entreprises Charreaux G. (ed.), coll.Recherche en Gestion, Economica » ; Vol. 54; n° 1; pp 44-67.

inclue également la détermination des méthodologies de traitement des données issues des premières étapes pratiques que sont la recherche.

Dans une seconde partie, qui suit celui des matériels et méthodes de recherche et de traitement, on y figure les différents résultats issus des procédés précédents. Il s'agit notamment de la citation des informations obtenues sur le milieu constituant la zone d'étude, d'une part, et d'autre part d'affichage des données chiffrées qui sont relatives à un résultat de traitement des données faisant ressortir une valeur chiffrée de la dépendance de la variable symétrie d'informations et la prévention des fraudes financières d'une part, et la variable convergence d'intérêt et la prévention des fraudes financières d'autre part.

A l'issue des résultats ainsi obtenus, on procède à une étape qui est la moins négligeable, et constitue la partie concernant les discussions et recommandations. A cet effet, le premier chapitre est généralement la traduction littérale mais surtout analytique de l'ensemble des données figurant à la partie des résultats. Et dans un second chapitre est abordé l'ensemble des recommandations de mise en œuvre.

Cette dernière partie de l'ouvrage constitue la phase finale de l'étude, permettant ainsi d'apporter des solutions par rapport à des situations données. Ceci regroupe généralement, les propositions élaborées suite à l'obtention des recherches que l'on juge fructueuses.

# **PREMIERE PARTIE :**

## **MATERIELS ET**

### **METHODOLOGIE DE LA**

#### **RECHERCHE**

Pour des moyens sollicitant à l'atteinte des résultats exigés par la recherche, il convient d'apporter un certain nombre de précisions relatives aux instruments de base servant à l'avancement des recherches ainsi que les traitements de données effectués. Il est donc nécessaire, pour nous, de prendre en compte les éléments qui cadrent le domaine de l'étude ainsi que les faire figurés dans cette partie de l'ouvrage.

Vu les difficultés connues lors de la réalisation de cet ouvrage, il a fallu s'adapter aux réalités et ainsi de choisir entre les moyens existants, ceci en prenant compte de la performance du travail. Ce qui explique la raison de l'existence de cette partie qui concerne, d'une part, les matériels utilisés ainsi que les méthodologies de recherche et de traitement des données.

## **CHAPITRE PREMIER: LES MATERIELS DEPLOYES**

Ce premier chapitre englobe l'ensemble des outils de travail ayant contribué à la réalisation à bonne fin de cette étude. Tout au début de la présentation de ces matériels utilisés se trouve une précision liée aux travaux sur terrain par le choix et la description des entreprises étudiées, ensuite les différentes théories permettant de cadrer notre recherche, que l'on estime être indispensable.

### **SECTION I : Le Choix et la description de la zone d'étude**

Dans une approche de recherche consistant à la détermination du fondement des hypothèses préposées, on a forcément eu recours à la prise en considération de quelques entreprises. Cette intervention consiste, plus précisément à une mise en pratique des acquis théoriques en vue d'un rapprochement de celle-ci à la réalité. Dès lors que les travaux de recherche théoriques ne suffisent à trouver le degré de fondement des hypothèses dans le milieu professionnel. A cet effet, la zone d'étude renferme toutes les réponses conduisant à l'élaboration du présent ouvrage. Dans un premier temps, la précision sur le choix des entreprises enquêtées, ensuite se poursuit leur description.

#### **1.1. Justification du choix des quatre entreprises**

Rappelons que la problématique de cette étude consiste à déterminer comment l'actionnariat des dirigeants s'inscrit-il dans la prévention des fraudes financières ? En vue de déterminer la réponse à cette question, une constatation des faits réels sur la base des hypothèses que l'on a préliminairement déterminées sera notamment une étape indispensable à la réalisation de ce travail; il consiste à l'analyse des informations et diverses données obtenues pour vérifier les hypothèses posées. A cet effet, la zone d'étude est constituée par un ensemble de quatre entreprises situées dans la zone Analamanga, ayant les mêmes secteurs mais pratiquant des activités différentes. Nous pouvons résumer les raisons qui nous ont poussés à choisir les quatre sociétés comme terrain de notre recherche autour de trois axes. D'abord, nous avons opté sur un nombre de quatre entreprises pour un objectif consistant à visionner plusieurs cas répondant à des résultats différents. Ensuite, les quatre entreprises sélectionnées étant choisies car elles répondent aux différents critères liés à l'attente de notre sujet, favorisant dans ce cas à l'obtention des informations pertinentes permettant de vérifier les deux hypothèses. Finalement, la troisième raison se fonde sur l'objet de l'étude qui se porte sur les effets

positifs de la pratique de l'AD, alors dans le but d'apporter une comparaison entre deux situations différentes dont la pratique et la non pratique de cette technique, on a eu recours à deux entreprises qui mettent en exergue la pratique de l'AD et aussi à deux autres qui n'appliquent pas cette technique, ceci pour une égalité au niveau du traitement des résultats. De ce fait, les deux premières entreprises pratiquant l'AD sont l'Assurance ARO et la société Société Hasina, et les deux autres sont constituées par la société Cubicom et la société SODIMEX.

La justification du choix des entreprises bien caractérisée, ci-après les détails concernant la description de chaque entreprise étudiée.

## **1.2. La description de la zone d'étude**

Cette rubrique recouvre la présentation des quatre entreprises étudiées. Pour commencer donc cette partie nous allons faire une description de l'Assurance ARO, ensuite une précision sur la société Hasina, après se poursuit les détails concernant la société CUBICUM et en dernier lieu la présentation de l'entreprise SODIMEX.

- **L'Assurance ARO**

La compagnie d'Assurances Réassurances Omnibranches (ARO) créée en 1975, suite à la nationalisation de la société française « La privatisation », ayant comme slogan « Vivre et entreprendre en toute sérénité » est une Société Anonyme (SA), disposant d'un capital de 7 milliards d'Ariary dont l'Etat étant l'actionnaire majoritaire avec ses actions de 73,35%, ensuite la société même dispose 9,62% d'actions, les salariés actionnaires avec 16,83% d'actions et les restes venant des autres actionnaires. Ayant comme activités l'assurance vie et non vie, Réassurance, investissement institutionnel. Son siège social se situe à la rue des parlementaires Français 77, Antsahavola. Elle a été créée en 1975 suite à la nationalisation de la société française « La préservatrice » installée à Madagascar depuis 1935. Elle dispose 19 agences directes, 5 agences générales et 24 sous-agences avec 644 salariés dont les 381 sont des salariés actionnaires. Elle est la seule compagnie d'assurances du pays à être certifiée ISO 9001 en 2008 suite à une satisfaction des clients sur sa qualité de service. C'est une société leader sur le marché Malagasy car elle détient 61,2 % du part de marché.

- **La Société Hasina**

Œuvrant dans le domaine de la BTP, depuis les années 2001, la société Hasina Sarl est une des entreprises faisant l'objet de notre étude. Trouvant sa base dans son domaine, la société compte actuellement plus de cinq associés dont trois sont à la fois dirigeant. Les activités de la société sont essentiellement la construction de bâtiment, la mise en place de site divers ainsi que la rénovation de grandes constructions.

- **L'entreprise CUBICOM**

Prenant place dans l'activité de la communication, CUBICOM est une Sarl créée en 2011 ayant pour mission de satisfaire les besoins en communication et commerciaux des entreprises clientes. Ayant son siège social à Amboditsiry Antananarivo, les activités consistent à exercer des études de marché, la construction des panneaux publicitaires ainsi que tout autre support commercial servant à optimiser les activités commerciales.

- **La société SODIMEX**

La société de distribution et de messagerie express (SODIMEX) est une entreprise ayant pour activité principale la distribution de colis et messagerie à travers plusieurs zones dans tout Madagascar. Son siège social situe à Andravoahangy dans la région Analamanga, la Sarl, a été créée dans les années 2008. Les principales missions étant, tout d'abord, d'acheminer les courriers vers les destinations prévues en respectant les clauses de contrat avec les clients collaborateurs ainsi que de veiller à ce que les colis arrivent à destination en état.

Cette première section se repose donc d'une part sur la justification du choix des entreprises étudiées et sur la description de chaque entreprise d'autre part. Ainsi, la seconde section présente le cadre théorique de l'étude servant comme élément de base à notre étude.

## **SECTION II : Le cadre théorique de l'étude**

Bien que la conception de notre ouvrage doit se construire sur des hypothèses crédibles et bien fondées, donc après avoir établi la problématique et les questions des recherches, il est indispensable de déterminer les théories et les idées préexistantes en liaison avec notre sujet. Ces théories sont également des visions, servant comme principe de guide pour indiquer la direction de notre recherche. Elles nous servent aussi de preuve pour montrer que nous connaissons les concepts, les théories et les modèles clés reliés à notre sujet.

A cet effet, en prenant compte l'objet de notre thème de recherche s'agissant notamment de la prévention des fraudes financières à travers l'actionnariat des dirigeants, au préalable, à partir des approches théoriques nous allons donc essayer de voir la notion des fraudes financières, suivie d'un concept de la théorie de l'agence qui représente l'élément de fond de l'AD, ceci étant une rubrique important avant d'entrer dans le vif de la description de l'AD. Et pour bien tracer l'objectif de nos sujets, dans le point final, des outils théoriques nous indiquerons les liaisons existantes entre ces deux termes.

## **2.1. La notion des fraudes financières**

La performance financière représente l'objectif principal de l'entreprise, car ceci constitue un élément indispensable dans le monde auquel elle évolue. Cependant, les effets néfastes causés par des manifestations frauduleuses peuvent détruire cette performance et conduisent même à ruiner la survie de celle-ci. Ces manœuvres frauduleux constituent le contenu de cette première sous-section.

### **2.1.1. Description des fraudes financières**

Afin d'avoir une idée claire et concise sur cette notion, nous estimons nécessaire de commencer cette rubrique par des hypothèses favorisant à le définir, donc pour notre premier auteur « La fraude s'entend de l'acte intentionnel commis par une ou plusieurs personnes parmi les membres de la direction, les responsables de la gouvernance, les employés ou des tiers, impliquant le recours à des manœuvres trompeuses dans le but d'obtenir un avantage indu ou illégal». **Jean-Marc Lefort**<sup>4</sup>.

Une autre vision théorique sur la finance publique «La fraude financière est une irrégularité ou une omission commise de manière intentionnelle<sup>5</sup> ». Sur ce point de vue plutôt classique mais plus évident, il s'agit d'une volonté de commettre une action néfaste par rapport à une situation donnée.

Concernant la finance au niveau de l'université selon le règlement 92- Fraude financière, on entend par « Fraude financière, toute action, irrégularité, faute ou activité de nature financière jugée malhonnête, inappropriée ou illégale, et qui compromet l'intégrité des activités de l'Université ou prive celle-ci d'un avantage financier<sup>6</sup> ».

---

<sup>4</sup>Marc Lefort ; La fraude comptable et financière; « [www.apdc-france.fr/wp-content/uploa](http://www.apdc-france.fr/wp-content/uploa) ». Consultation le mois d'Avril 2016.

<sup>5</sup>DNFL ; Délégation Nationale à la lutte contre la fraude aux finances publiques; « [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr) ». Consultation le mois d'Avri 2016.

<sup>6</sup>UOTTAWA; Fraude financière- Administration et gouvernance; « [www.uottawa.ca/administration-et-go..Reglement92-](http://www.uottawa.ca/administration-et-go..Reglement92-)»; Consultation le mois d'Avril 2016.

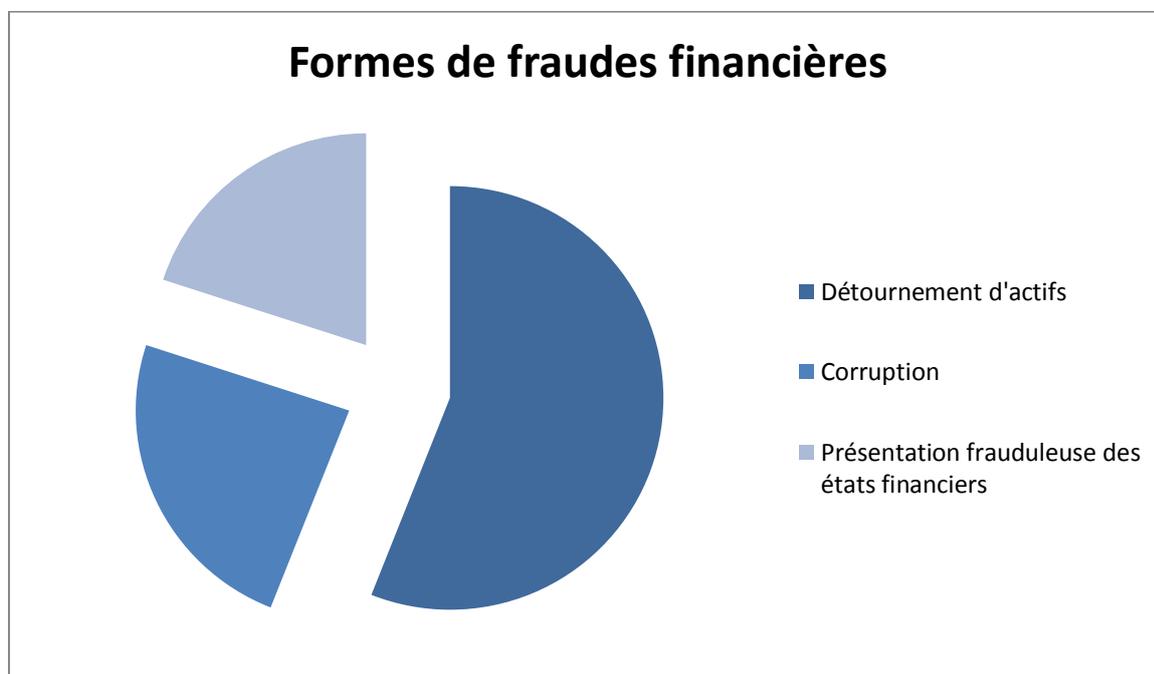
A travers une observation de ces trois hypothèses venant des auteurs différents mais penchant sur une même imagination, nous pouvons désormais disposer d'une connaissance de base concernant la description sur la notion des fraudes financières, qui se résume par l'ensemble des actes intentionnels injustes émis pour le but de procurer une certaine prérogative. Ces malversations peuvent se constater sous plusieurs formes et seront exposés dans ce qui suit.

### 2.1.2. Les formes de fraudes financières

**Marc Lefort** a présenté les trois domaines où la fraude comptable et financière peut se porter<sup>7</sup> :

- Le détournement d'actifs (56 % des cas de fraude): paiements frauduleux, vols, abus de biens sociaux, paiements de fournisseurs fictifs...
- La corruption (24 %): conflit d'intérêt, délit d'initié...
- La présentation frauduleuse des états financiers (20 %): comptabilisation de revenus fictifs, omission intentionnelle d'informations capitales, activation de coûts...

**Figure n° 1** : Les formes de fraudes financières :



Source : Selon Marc Lefort, Avril 2016.

<sup>7</sup>Marc Lefort ; La fraude comptable et financière; « [www.apdc-france.fr/wp-content/uploa](http://www.apdc-france.fr/wp-content/uploa) ». Consultation le mois d'Avril 2016.

De même pour **Michel Magnan et Denis Cormier**, ils définissent eux aussi trois types de fraudes financières pratiqués par les dirigeants, ce sont notamment le détournement d'actifs, la manipulation des résultats financiers, l'absence de divulgation, la divulgation incomplète ou la divulgation trompeuse<sup>8</sup>. Ces trois types de fraudes nous dégagent une idée confuse, donc nous allons essayer d'éclaircir cette image en fonction des détails suivant.

- **Le détournement d'actifs**

L'acte de détournement d'actif a été défini par la cour de cassation dans une décision du 11 mai 1995 comme étant « Toute acte de disposition volontaire accompli sur un élément du patrimoine du débiteur après la cessation des paiements, en fraude des droits du créancier<sup>9</sup> » qui se voient privés de leur gage. Cela consiste à transférer illégalement, de manière directe ou indirecte, un bien du patrimoine de l'entreprise à celui d'une personne. Dans plus de 90% des cas, il porte sur la trésorerie, mais il peut également concerner tout autre actif de l'entreprise.

- **La corruption**

D'après Romain DUPRAT, la corruption se définit par le fait d'offrir, de donner, de recevoir ou de solliciter quelque chose de valeur pour influencer une décision. Il s'agit d'une fraude, effectuée hors enregistrements comptables, qui représente une transaction commerciale illégale : une personne achète une influence via des commissions occultes. Il existe deux principaux procédés de corruption selon encore cet auteur, que l'on peut distinguer dans le milieu de l'entreprise sont le pot-de-vin et le truquage. Par le versement de pot-de-vin, un vendeur peut impliquer un employé de la société victime dans un schéma de surfacturation obtenir davantage de relations commerciales. Les schémas du truquage sont en revanche mis en œuvre pour obtenir un contrat lors d'un processus concurrentiel d'attribution de marché<sup>10</sup>.

- **La manipulation des états financiers**

La falsification ou la manipulation d'états financiers est la présentation délibérément erronée de la situation financière d'une entreprise au travers d'erreurs ou omissions intentionnelles

---

<sup>8</sup> Michel Magnan et Denis Cormier; Fraude financière et Dirigeant d'entreprise; « [www.cairn.info/load\\_pdf.php%3FID\\_AR](http://www.cairn.info/load_pdf.php%3FID_AR) ». Consultation le mois d'Avril 2016.

<sup>9</sup>Fraude Fiscale; Le détournement d'actifs par les entreprises; « [www.fraude-fiscale.fr/les-types](http://www.fraude-fiscale.fr/les-types) ». Consultation le mois d'Avril 2016.

<sup>10</sup>Romain DUPRAT; Typologie des différentes catégories de fraude à caractère financier; « [www.pansard-associes.com/publication](http://www.pansard-associes.com/publication) ». Consultation le mois d'Avril 2016.

relatives à des montants ou à des informations, effectuée dans le but de tromper les utilisateurs de ces états financiers. Cette fraude est dans la plupart des cas commise par les dirigeants de l'entreprise<sup>11</sup>. Cette définition a été évoquée par **Romain DUPRAT**.

Le sujet de recherche étant axé sur le détournement potentiel existant au niveau des actionnaires et des dirigeants, il convient d'approfondir la relation de gouvernance d'entreprise.

## 2.2. La théorie de l'agence

Selon **Jensen et Meckling (1976)** la relation d'agence peut se définir comme « Un contrat dans lequel une (ou plusieurs) personne a recours aux services d'une autre personne pour accomplir en son nom une tâche quelconque, ce qui implique une délégation de nature décisionnelle à l'agent<sup>12</sup> ». Pratiquement, au niveau des entreprises, la relation d'agence peut se traduire par un contrat par lequel l'actionnaire engage un dirigeant pour gérer, à sa place, son patrimoine. Ceci d'après la théorie de **Ross (1973) et Jensen et Meckling (1976)**, « Les dirigeants sont les agents des actionnaires au sein de l'entreprise et qu'ils ont vocation à gérer l'entreprise dans le sens de l'intérêt des actionnaires<sup>13</sup> ».

A travers cette définition, plusieurs éléments se trouvent incontournable car à *priori*, l'agence se base sur une certaine relation de confiance entre les deux parties, car il s'agit d'un engagement d'une autre personne indépendante pour agir en son propre compte. Cet engagement implique dans ce concept, plusieurs obligations de la part de chaque partie.

D'abord, pour la partie délégante, le respect du contrat par le versement des rémunérations constitue le principal devoir. D'autre part, non seulement, l'agent se doit d'accomplir ses missions de manière à la fois quantitative, en terme de performance, que qualitative, sur l'intégrité d'accomplissement des attributions qui lui sont confiées.

---

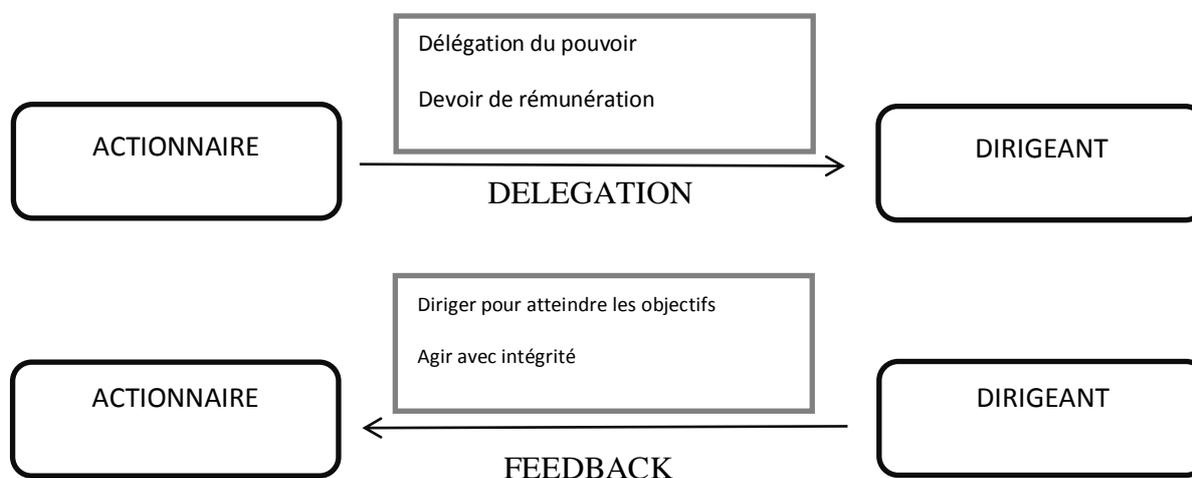
<sup>11</sup> Op.cit.

<sup>12</sup>Nathalie Gardes;Relation d'agence; « [Nathaliegardes.canalblog.com](http://Nathaliegardes.canalblog.com) ». Consultation le mois d'Avril 2016.

<sup>13</sup>**Ross (1973), Jensen et Meckling (1976)**, « Theory of the Firm :Managérial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure » *journal of financial economics*, vol. 3; pp 305-360.

Pour avoir une esquisse brève de l'agence, ci-après une schématisation de la dite relation.

**Figure n° 2** : La relation d'agence :



Source : Selon la théorie d'agence, Avril 2016

### Les problèmes de la relation d'agence

Comme l'AD se base sur une relation de délégation, entre deux parties distinctes, les conflits se présentent en permanence. Ainsi, comme tout contrat, l'existence de conflit est inévitable. Selon **G Charreaux, A.Couret, P.Joffre et Alii, (1987)**, « La théorie de l'agence repose sur deux hypothèses comportementales. La première suppose que les individus cherchent à maximiser leur utilité, la deuxième postule que les individus sont susceptibles de tirer profit de l'incomplétude des contrats<sup>14</sup> ». A ce point, d'une part, comme le dirigeant est détenteur majoritaire d'informations, avec son caractère exécutant, il dispose d'une longueur d'avance en matière d'alternative de réalisation.

Ainsi, deux grandes sources de problèmes se révèlent dont principalement l'asymétrie d'informations ainsi que le conflit d'intérêt.

#### 2.2.1. L'asymétrie d'informations

Evoqué précédemment que le dirigeant détient plus d'informations par rapport à l'actionnaire, des tentations sur le domaine de détournement se positionnent. A cet effet, le caractère transparent de gestion et d'informations disparaît progressivement dans le temps. Alors que l'information peut être une source de contrôle et de pouvoir et donc une source de valorisation

<sup>14</sup>Nathalie Gardes;Relation d'agence; « [Nathaliegardes.canalblog.com](http://Nathaliegardes.canalblog.com) ». Consultation le mois d'Avril 2016.

d'une catégorie d'acteurs par rapport à d'autres. Ainsi, l'accès à l'information donne le pouvoir de négociation et détermine la liberté d'action. Aussi, un manque d'informations peut être la source d'une perte relative de contrôle. Dans cette perspective, **Stiglitz et Joseph Edlin (1992)** soulignent que « Les dirigeants peuvent utiliser l'asymétrie d'informations avec les différents partenaires de la firme pour éviter leur contrôle et avec les équipes dirigeantes concurrentes pour les dissuader à postuler à leur poste<sup>15</sup> ».

### 2.2.2. Le conflit d'intérêt

Si, initialement, chaque partie présente ses objectifs liés aux intérêts personnels, il est convenu un intérêt commun matérialisé par le contrat. Avec les besoins qui sont caractérisés par ses comportements évolutifs, la divergence d'intérêt prend place pour répondre à la satisfaction des besoins personnels. En effet, à l'issue de leurs travaux sur la séparation des fonctions de propriété et de direction, deux auteurs notamment **Adolf Augustus Berle, Gardener Means (1932)** soutenaient que « Les managers des sociétés peuvent avoir des objectifs divergents de ceux des actionnaires<sup>16</sup> ».

Une autre vision de **Cyert et March** indique que « Toute organisation, peut être perçue comme une coalition d'individus possédant parfois des objectifs divergents<sup>17</sup> ».

Après avoir étudié la relation d'agence, notamment une relation qui entraîne une asymétrie d'information et un conflit d'intérêt entre le principal et l'agent. Par la suite, nous présenterons le concept AD afin de mieux connaître le fond de notre thème.

## 2.3. L'actionnariat des dirigeants

Le terme AD basé sur la notion de gouvernance et les problèmes évoqués notamment par la théorie d'agence exposés précédemment. Pour débiter cette rubrique, il est important de spécifier le cadre de l'AD ainsi que son fonctionnement.

### 2.3.1. Le cadre de l'actionnariat des dirigeants

Le principe de l'AD se présente comme « Une forme particulière d'actionnariat, où les dirigeants de l'entreprise possèdent une partie du capital<sup>18</sup> ». Dans le blog du dirigeant l'AD

<sup>15</sup>Stiglitz et Joseph Edlin (1992), « Discouraging rivals, managerial rent seeking and economic insufficiencies, NBER working paper series"; Vol. 3; n° 4145; pp 159-166.

<sup>16</sup>Adolf Augustus Berle, Gardener Means (1932); «The Modern Corporation and Private Property, Macmillan»; Transaction publishers; 380 p.

<sup>17</sup>SURFECO21 ; Les parties prenantes de l'entreprise- La gouvernance; « [www.surfeco21.com/%3Fp%3D1559](http://www.surfeco21.com/%3Fp%3D1559) ». Consultation le mois d'Avril 2016.

<sup>18</sup> Finance de marché ; Actionnariat salarié Définition Finance de marché; « [Financedemarche.fr/definition/actionnariatsalarie](http://Financedemarche.fr/definition/actionnariatsalarie) ». Consultation le mois d'Avril 2016.

consiste « pour certaines sociétés de capitaux, à faire entrer des dirigeants au sein du capital social de l'entreprise ». De même, les **ASRAS** (Association des Actionnaires des dirigeants et Anciens Salariés) du Groupe BNP Paribas définissent l'expression AD comme « un dispositif permettant d'associer les dirigeants à la vie financière et aux résultats de leur entreprise<sup>19</sup> ». Aussi, l'AD « recouvre tous les dispositifs permettant d'associer les titulaires d'un contrat de travail dans une entreprise au capital de celle-ci<sup>20</sup> ». Toutes ces définitions présentent donc l'AD comme un moyen favorisant à intégrer les dirigeants au capital de l'entreprise. Cette intégration peut prendre plusieurs formes.

Prononcée dans un entretien avec Rhodia Alliance sur le développement de l'AD, **Jean CHERIOUX** dit retenir deux catégories d'AD :

- L'actionnariat par détention individuelle, le plus souvent à court terme, dans lequel le dirigeant achète des actions puis les revend lors d'une hausse. Mais, il précise que cette forme reste sans d'intérêt au niveau de l'engagement mutuel entre le dirigeant et son entreprise d'autant plus que le dirigeant, en tant qu'individu, ne peut avoir de poids aux Assemblées Générales.
- L'actionnariat par détention collective, où les actions sont détenues par des fonds de placement dont la gestion est assurée par des conseils de surveillance. Ces fonds permettent un actionnariat stable. De plus, le regroupement permet aux dirigeants d'avoir davantage de poids et donc de pouvoir<sup>21</sup>.

Publié dans son livre, Associer les dirigeants aux performances, **Jean-Claude TOURNIER** a écrit deux actions proposées aux dirigeants, soit :

- Les actions sont détenues directement,
- Le dirigeant possède des parts de Fonds Communs de Placements Entreprises (FCPE) dont l'actif est uniquement composé d'actions de l'entreprise employeur ou en comporte au moins partiellement<sup>22</sup>.

Il existe notamment trois types d'actionnariat des dirigeants :

- Les actions en direct ou via un fonds d'actionnariat des dirigeants,
- Les plans de stock –options ou d'attribution gratuite d'actions,

<sup>19</sup>Asras; Qu'est-ce que l'actionnariat des dirigeants ?; « [www.asras.net/index.php/actionnariatsalarié](http://www.asras.net/index.php/actionnariatsalarié) »; Consultation le mois d'Avril 2016.

<sup>20</sup>Karente; Le plan d'actionnariat salarié; « [www.karente.com/./asdataQuxG](http://www.karente.com/./asdataQuxG) »; Consultation le mois d'Avril 2016.

<sup>21</sup>Audard Lorène et Bachelard Amélie; L'actionnariat des salariés dans les sociétés françaises; « [www.asf-france.com/publications-asf](http://www.asf-france.com/publications-asf) »; Consultation le mois d'Avril 2016.

<sup>22</sup>JeanClaude Tournier (2001); «Associer les salaires aux performances»; Editions d'organisation, 216 p.

- Les bons de souscription ou d'acquisition d'actions, remboursable, adossés à des obligations.

### **2.3.2. Le fonctionnement de l'actionnariat des dirigeants**

Pour son fonctionnement, tout d'abord, l'entreprise peut proposer ses actions à ses dirigeants de deux façons :

- A la souscription dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux dirigeants. Dans ce cas, les actionnaires abandonnent leur droit préférentiel de souscription au profit des dirigeants et supportent une « dilution » de leur part du capital de l'entreprise le % du capital qu'ils détiennent est réduit. Certaines entreprises peuvent prévoir de lier un plan de rachat de leurs propres titres à hauteur de l'augmentation de capital réservé afin d'annuler la dilution.
- Ou par des programmes d'achat d'actions existantes, que l'entreprise a préalablement racheté ou qui sont achetées en bourse ou aux actionnaires d'entreprise doit donc proposer ces programmes à tous les dirigeants pour que les opérations bénéficient du cadre fiscal avantageux du PEE (Plan d'Epargne Entreprises) ; les dirigeants deviennent actionnaires s'ils le souhaitent et s'ils ont compris et été informés de l'offre d'acquisition d'actions. Ces opérations rencontrent donc des succès très variables que l'on peut mesurer par le taux d'adhésion des dirigeants. Les entreprises consacrent des budgets importants à la fois en marketing et en multiples incitations financières pour conquérir les dirigeants et les rendre actionnaires :

- a) Dépenses marketing : plaquettes, sites internet dédiés, formations, plateformes téléphoniques d'informations,
- b) Incitations financières : prêts à taux préférentiels pour acheter les actions, abondements réservés aux investissements dans le fond en action de l'entreprise, décote sur le prix de souscription de l'action, financement d'une clause de liquidité (pour les titres non cotés en bourse), prise en charge des frais de gestion du fonds....

Les principes de l'AD relèvent donc trois règles de bases :

La première indique que dès que les actionnaires dirigeants détiennent plus de 3% du capital, l'entreprise est tenue d'organiser la représentation des dirigeants au conseil des administrations de l'entreprise par un ou plusieurs administrateurs spécifiques : l'administrateur Représentant les salariés actionnaires (l'ARSA), qui se distingue de

l'administrateur dirigeant qui siège au conseil d'administration des anciennes entreprises publiques qui ont été privatisées.

Au contraire, pour la seconde règle, tant que l'actionnaire dirigeant n'atteint pas 3% du capital, les entreprises cotées sont tenues de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour se pencher sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux dirigeants.

La dernière suppose que la préparation financière de sa retraite se fait en théorie en privilégiant les actions d'entreprises, classe d'actif la plus apte à protéger le pouvoir d'achat de l'épargne dans le temps. Dans cet esprit, il n'est pas déraisonnable d'investir notamment dans les actions de son entreprise pour préparer sa retraite, le PERCO. Un certain nombre d'entreprises ont ainsi jusqu'à présent choisi de privilégier le PEE<sup>23</sup>.

Les deux éléments antérieurement examinés, maintenant avec plusieurs approches théoriques nous allons voir les relations qui peuvent être relevées à partir de ces sujets.

#### **2.4. La relation entre fraudes financières et actionnariat des dirigeants**

Cette partie renferme une grande importance parce qu'elle révèle le fond de notre sujet, donc après avoir bien étudié les deux concepts qui étant les fraudes financières et l'actionnariat des dirigeants, à présent nous allons voir les liens qui les unis.

Donc en se référant à ce que nous avons traité dans les deux précédentes parties, des conflits d'intérêt et une asymétrie d'informations persistent donc entre le principal et l'agent suite à une relation d'agence. Pourtant, ces problèmes incitent l'agent à la pratique des actes frauduleux et peuvent ainsi causés des failles pour l'entreprise, d'après **E. Fama (1980)** « Cette divergence d'intérêt est accentuée par la différence des risques encourus. L'actionnaire peut perdre ses apports, le dirigeant encours le risque de perdre son emploi et sa valeur sur le marché du travail <sup>24</sup>». Une autre pensée venant de **M. Jensen et W.Meckling (1976)**, qui prétendent que « Le dirigeant a tendance à s'approprier une partie des ressources de la firme sous forme de privilèges pour sa propre consommation (dépenses discrétionnaires). Les développements ultérieurs ont mis en évidence la volonté des dirigeants à renforcer leur position à la tête de l'entreprise. Ils peuvent ainsi préférer la croissance du chiffre d'affaires à celle du profit, employer plus de personne que nécessaire(...). Leur but est de servir l'intérêt social de l'entreprise avant de satisfaire les intérêts des actionnaires

<sup>23</sup>Karente; Le plan d'actionnariat salarié; « [www.karente.com/./asdataQuxG](http://www.karente.com/./asdataQuxG) »; Consultation le mois d'Avril 2016.

<sup>24</sup>Nathalie Gardes;Relation d'agence; « [Nathaliegardes.canalblog.com](http://Nathaliegardes.canalblog.com) ». Consultation le mois d'Avril 2016.

(distribution des dividendes ou revalorisation des titres) ou des dirigeants. En substance, l'aspiration du dirigeant à maximiser sa rémunération et à maximiser ses efforts<sup>25</sup> ». Face à une telle situation, l'actionnaire devra donc trouver des solutions pertinentes pour remédier à cela, selon **M. Jensen et Meckling, (1976)**, et **E. Fama (1980)** « Le principal devra donc mettre en place un système d'incitations et des mécanismes de contrôle s'il désire limiter les pertes occasionnées par une divergence d'intérêt<sup>26</sup> ». La réponse à cette dernière théorie constitue ainsi le sujet de notre thème, plusieurs auteurs annoncent l'AD comme un moyen permettant de régler les conflits entre l'agent et le principal afin d'attribuer une meilleure performance à l'entreprise suite à une prévention des fraudes et offre ainsi une grande satisfaction aux dirigeants, « L'AD crée une relation de travail positive qui implique la création d'une perception d'intérêts communs et de buts partagés (**Lawler, 1977**) et développe la coopération (**Long, 1978a**) entre les employés (**Weitzman et Kruse, 1990**). Ceci a été signalé également par **Long (1980)** en soulignant que l'actionnariat dirigeant procure un sentiment d'avoir des buts communs et partagés, un sentiment d'appartenance (ou de solidarité) et un sentiment de loyauté (ou de fidélité). De façon non formelle, ceci ne peut que favoriser l'instauration d'un régime de confiance au sein des entreprises qui y ont recours<sup>27</sup> (**Thierry Poulain-Rehm, 2006**) ». Aussi selon **Smith (1991)** « L'actionnariat dirigeant favorise la réduction de l'asymétrie d'informations supportée par les actionnaires externes et concourt ainsi à limiter la dissimulation ou la manipulation d'informations spécifiques par les dirigeants<sup>28</sup> ». De plus « l'AD est un processus conduisant à renforcer la motivation des dirigeants et d'assurer la convergence d'intérêts individuels<sup>29</sup> » (**Philippe Desbrières ; 2002**), et ce dans la recherche d'une meilleure performance. Le principe de l'AD apparaît donc comme un mécanisme le plus incitatif permettant d'aligner les intérêts au sein de l'entreprise et qui emmène à favoriser l'accroissement de la productivité individuelle que collective et bien évidemment conduisant à la prévention des fraudes dû au fait qu'il devient beaucoup plus concerné et intéressé par les décisions et les résultats de l'entreprise.

---

<sup>25</sup> Op. cit.

<sup>26</sup> Op. cit.

<sup>27</sup> **Thierry Poulain-Rehm (2006)**, « L'actionnariat des dirigeants en France, un facteur de création de valeur?, Workingpaper, Université Montesquieu-Bordeaux IV » ; n°219; pp 77-88.

<sup>28</sup> **Smith (1991)**, « Docplayer.fr/6751404-L-actionnariat. L'actionnariat des salariés dans les sociétés françaises»; n°141 ; pp 255-281.

<sup>29</sup> **Philippe Desbrières (2002)**, « Les Actionnaires – Salariés, Revue Française de Gestion » ; n°141 ; pp 255-281.

Toutes ces visions théoriques évoquées nous ont servi comme appui sur la réalisation et l'accomplissement de notre ouvrage, et de même elles vont aussi être employées comme hypothèses à démontrer lors de la mise en pratique. A cet égard, le chapitre suivant indiquera les méthodes liées aux collectes des données, d'abord les données secondaires et après les données primaires conduisant à vérifier les hypothèses posées.

## **SECOND CHAPITRE : LA METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

L'ensemble de bases matérielles requises par l'étude, étant décrit antérieurement, ce présent chapitre est plutôt axer sur les méthodes de mise en œuvre de celles-ci, pour pouvoir mener à bien et de façon méthodologique le travail : tout ce qui a donc trait aux méthodes, techniques, et aux démarches permettant l'atteinte des objectifs poursuivis par notre recherche. En général, ce second chapitre montre un aperçu sur les méthodes de recherches, sur d'analyse et de traitement ainsi que la distinction des difficultés connues pendant la réalisation de l'étude.

### **SECTION I : La technique de collecte des données**

Nous estimons que les bonnes méthodes adoptées conduisant à recueillir des informations nettes et claires devront être détaillées, avant de se lancer dans des phases plus approfondies de la recherche qui sont constituées des traitements et des analyses diverses. Cette phase constitue un guide des différents travaux pratiques. A cet égard, les données ayant servi à notre étude sont à la fois des données secondaires et ainsi que les données primaires.

#### **1.1. La recherche des informations secondaires**

Comme toutes études, cette recherche a besoin de se documenter, de recueillir les différents ouvrages qui traitent le thème, cela permet surtout de mieux familiariser avec le sujet, à mieux le cerner et ainsi de mieux comprendre le pourquoi et le comment de ce sujet par l'intermédiaire de ces ouvrages. Ce qui revient à dire qu'il est *à priori* question de connaissance et de compréhension de ce thème pour étouffer le savoir actuel sur le sujet. Pour notre cas, ces informations secondaires englobent toutes les approches théoriques évoquées dans le chapitre précédent, qui sont particulièrement les approches liées à la notion des fraudes financières, à la théorie de l'agence, à l'actionnariat des dirigeants, ainsi que les approches décrivant les relations entre les fraudes financière et la pratique de l'AD. Afin de parvenir à l'obtention de ces divers approches théoriques, nous avons eu recours à des recherches bibliographiques et webographiques servant comme complément à notre cours académique, vu aussi le fait que les travaux de recherche sont jugés indispensables sur l'exécution de ce travail.

##### **1.1.1. Recherche Bibliographique**

Suite à une détermination du sujet de recherche, dans le cadre de la présente étude, nous avons eu à faire des recherches au niveau de plusieurs bibliothèques en vue de consulter les

différentes approches théoriques en liaison avec notre thème de recherche. Pour cela, nous avons procédé particulièrement sur des recherches des ouvrages, des documents incluant les cours théoriques basées sur la fraude financière, la théorie de l'agence, ainsi que le concept de l'actionnariat des dirigeants.

Cette recherche nous a permis d'identifier les approches à utiliser, les éléments nécessaires à la rédaction du cadre théorique de notre travail, ainsi qu'à l'élaboration d'un guide d'entretien

### **1.1.2. Recherche Webographique**

En complément de la recherche bibliographique, nous avons effectué des recherches de source électronique par internet pour des raisons favorisant à l'obtention de différentes citations en raccord avec notre thème, plus particulièrement cette recherche nous ait surtout utile sur la recherche des citations parvenant à décrire les relations entre l'AD et les fraudes financières.

Ce sont donc les méthodes de recherche axées sur la collecte des données secondaires, dans ce qui suit, nous exposerons les techniques de recherche sur le côté pratique.

## **1.2. La recherche des informations primaires**

Cette rubrique se concentre surtout sur les techniques adoptées au niveau pratique, c'est-à-dire donc que c'est une technique conduisant à recueillir, des données sur la zone d'étude. Dans notre cas, pour une obtention des informations conformes à l'attente du sujet étudié, nous avons utilisé trois techniques, il s'agit de : l'observation, de l'entretien et de l'enquête par questionnaire. Marquons que chaque question posée au niveau de la collecte des données primaires correspond à toutes les variables d'étude liées aux différentes approches théoriques citées dans la première partie de cet ouvrage.

### **1.2.1. L'observation**

« L'observation est un mode de collecte de données par lequel le chercheur observe de lui-même, de visu, des processus ou des comportements se déroulant dans une organisation pendant une période de temps délimité. »<sup>30</sup> (Raymond- Alain THIERTART et al 2003). Il existe deux types d'observations : l'observation non participante qui permet au chercheur de conserver un point de vue externe et l'observation participante qui permet de conserver une

---

<sup>30</sup> Raymond- Alain THIERTART ET al 2003, « Méthodes de recherche en management » 4<sup>ème</sup> édition; Dunod; 238 p.

approche interne. En ce qui concerne notre cas, nous avons opté pour le premier type d'observation pour cette première phase de collecte de données au niveau de la zone d'étude. A cet égard, le but de cette technique d'observation se situe tout d'abord aux caractéristiques des entreprises observées pour déterminer la faisabilité ou pas de la réalisation de l'étude, selon les critères exigés par la recherche c'est-à-dire donc que si leur situation correspondent à notre sujet de recherche, car déjà notre thème exige d'une part des entreprises pratiquant l'AD et aussi des sociétés n'appliquant pas cette technique pour pouvoir exercer une comparaison entre les deux situations, et d'autre part des entreprises ayant plus de cinq années d'existence en vue d'analyser la fréquence des fraudes existantes au bout de cinq années successives.

Grâce à cette technique d'observation donc nous avons constaté la faisabilité de l'étude au niveau de chaque entreprise observée suite aux différents critères cités en haut, ainsi que nous avons relevé auprès de chaque société les informations attachées à la pratique ou non de l'AD.

Cette étape d'observation nous a permis particulièrement d'obtenir une vision stratégique de l'ensemble d'étapes futures. Cependant, comme cette première technique est liée à une simple observation, ce qui induit à une limite des informations obtenues. C'est pourquoi nous avons utilisé l'entretien pour en recueillir d'avantage.

### 1.2.2. L'entretien

« L'entretien est une technique destinée à collecter, dans la perspective de leur analyse, des données discursives reflétant notamment l'univers mental conscient ou inconscient des individus. Il s'agit d'amener les sujets à vaincre ou à oublier les mécanismes de défense qu'ils mettent en place vis-à-vis du regard extérieur sur leur comportement ou leur pensée. » <sup>31</sup> (Raymond- Alain THIERTART et al 2003).

Parmi les différents types d'entretiens, pour avoir des informations que nous ne pouvons pas avoir par une simple observation. Nous avons conduit des « entretiens semi-directifs » avec les dirigeants et avec quelques actionnaires de chaque société. Nous avons utilisé ce type d'entretien que ce soit donc au niveau des entreprises pratiquant l'AD, que ce soit au niveau de ceux qui n'appliquent pas cette technique. L'objectif de cet entretien était d'apprendre, en profondeur, d'une part la présence ou pas de la symétrie d'informations entre les dirigeants et

---

<sup>31</sup>Raymond- Alain THIERTART ET al 2003, « Méthodes de recherche en management » 4<sup>ème</sup> édition; Dunod; 238 p.

les actionnaires ainsi que l'existence ou l'inexistence de la convergence d'intérêt encore entre eux, d'autre part. Pour cela, nous avons inséré dans notre guide d'entretien les variables permettant de ressortir les résultats attendus par l'étude, comme pour la symétrie d'informations, une appréciation générale de cette symétrie d'informations par les comptes rendus effectués par les dirigeants, et pour la convergence d'intérêt, la priorité de chaque intervenant.

N'ayant pas pu utiliser cet outil de collecte de données pour mener notre enquête auprès des autres éléments de notre sujet, compte tenu de leur emploi du temps, nous avons utilisé l'enquête par questionnaire.

### **1.2.3. L'enquête**

Il convient, dans cette présente partie de démêler la méthode au niveau de l'enquête. Pour cela, nous avons élaboré des questionnaires qui ont été administrés auprès des responsables Administratifs et Financiers de chaque société, l'objectif étant d'avoir les différents types des fraudes financières les plus fréquents au sein chaque entreprise, ainsi que la fréquence des fraudes au cours de cinq années successives. Encore, A travers ce questionnaire nous voulons également avoir les détails sur la symétrie d'informations en vue d'une confirmation des réponses obtenues lors des entretiens, ceci étant demandé auprès des dirigeants mais surtout auprès des actionnaires. Pour atteindre ces divers objectifs permettant l'obtention de ces informations citées, les questionnaires administrés ont été organisés autour de quatre thèmes : la fréquence des fraudes financières, les fraudes financières les plus répétitives, le degré d'utilité des informations délivrées par les dirigeants ainsi que la fréquence des comptes rendus distribués.

Comme les questionnaires représentent un outil indispensable à la collecte des données primaires, nous allons préciser ci-après la technique de leur élaboration.

#### **La technique d'élaboration des questionnaires**

Les questionnaires connus comme méthode ou bien une stratégie permettant la facilitation des collectes des données et de leur traitement. Cette technique est donc absolument essentielle, puisqu'elle permet, tout d'abord, de rassembler toutes les informations relatives à l'objectif c'est-à-dire des données contribuant à répondre à la problématique de la recherche. En connaissant les tâches et les rôles des personnes enquêtées. A cet effet, réunir des données nettes et claires paraît impossible. Face à cette situation, les questionnaires apportent une

facilité de compréhension, de lecture et soulève donc une facilité de répondre, sans se consacrer un maximum de temps.

De plus, elles entraînent aussi la simplicité sur le traitement des données, en vue d'une comparaison par l'uniformisation des réponses obtenues, permet ensuite de chiffrer et de faire ressortir des données pouvant mener vers une conversion chiffrée des réponses issues des méthodes mises en œuvres relatives aux questionnaires.

Quant à leur élaboration, il est clair que les qualités des réponses obtenues dépendent souvent des qualités des questions posées. A cet égard, la formulation des questionnaires exige la pratique de quelques techniques avec l'apport d'une attention particulière pour en tirer des entreprises étudiées, le maximum d'informations nécessaires. D'une certaine manière, en vue de collecter des réponses simples et fiables, il a fallu introduire les questions de types fermées, la forme de cette question procure un certain avantage sur le traitement des résultats et facilite l'expression de la réponse par l'interviewé car les modalités des réponses étant préétablies et il lui suffit de cocher la réponse choisie. Le but est ainsi de permettre à la cible de répondre soit négativement soit positivement. A l'inverse d'une simple question à laquelle répondre par oui ou par non, pour les inviter ainsi à s'exprimer le plus librement possible, il sera nécessaire d'inclure essentiellement les questions ouvertes. Cette technique permet de recueillir un maximum d'informations plus détaillées, d'une telle manière qu'elle accorde à l'interlocuteur le droit de développer sa réponse sur des sujets d'ordre général que nous avons-nous même proposés.

En raison des besoins de la procuration des informations destinées à des traitements quantitatifs, l'association des questions liées à l'échelle de Likert a été jugée indispensable. Ces types de questions permettent de noter le niveau d'approbation par les répondants sur un sujet donné. Le principe est de proposer un barème de notation sur le sujet mis en question.

Dans la pratique, l'interlocuteur associe une valeur par rapport à une ou plusieurs variables introduites dans les questionnaires de recherche.

Au niveau de cette première section sont présentées les différentes méthodes favorisant à la collecte des données secondaires et les données primaires, dans la seconde section nous allons voir les méthodes liées aux traitements des données obtenues et les difficultés rencontrées par l'étude.

## **SECTION II : Méthode d'analyse et les difficultés rencontrées**

Ainsi que toutes les techniques favorisant à l'obtention des données sont exposées dans la partie précédente, cette seconde section est principalement constituée des différentes méthodes de traitement et d'analyse des données relevées lors de notre investigation, ainsi que les difficultés rencontrées par l'étude.

### **2.1. Les méthodes de traitement des données**

Cette rubrique est en effet associée aux différentes méthodes de traitement et d'analyse des données relevées. La pratique de ces méthodes conduit donc à une validation ou pas des hypothèses prédéterminées en fonction des données recueillies au niveau de la zone d'étude. De ce fait, il existe la méthode FFOM et la méthode quantitative.

#### **2.1.1. L'analyse FFOM**

Pour obtenir une vision synthétique et pour pouvoir identifier les facteurs clés de succès des différents variables qui cadrent notre étude , nous avons évoqué la méthode d'analyse FFOM, qui parfois dite « analyse de cadrage, est un instrument largement utilisé qui repère les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces en rapport avec une situation, un programme. Alors que l'analyse des forces et des faiblesses tend à se concentrer sur les problèmes et l'expérience passée internes, celle des opportunités et des menaces est axée sur l'extérieur et l'avenir<sup>32</sup> ». A cet effet, cette méthode d'analyse serait appliquée au niveau de la partie discussion des résultats en vue de dégager les points positifs et les failles constatés sur les résultats obtenus par rapport aux différentes variables de l'étude, afin de pouvoir apporter des corrections et des solutions.

#### **2.1.2. La méthode quantitative**

La méthode quantitative nous a permis d'obtenir des données sur le phénomène étudié et surtout la possibilité de les quantifier et d'envisager la perspective de les analyser grâce à l'application des tests statistiques afin d'apporter une validation empirique aux hypothèses de recherche. Cette méthode consiste donc de mesurer par l'intermédiaire d'un test dite de Chi<sup>2</sup>, le degré de dépendance entre deux variables selon les résultats souhaités. Ainsi, Ce test du

---

<sup>32</sup>Endvawnow;Analyse FFOM ; "[www.endvawnow.org/fr/articles/1180](http://www.endvawnow.org/fr/articles/1180)". Consultation le mois d'Avril 2016.

Chi<sup>2</sup> repose sur une approche entre :- les effectifs réels : ceux que l'on observe dans l'enquête- et les effectifs théoriques : ceux que l'on aurait obtenus s'il n'y avait aucune relation entre les deux variables. A partir d'un tableau de contingence à L lignes (Li) et C colonnes (Cj), on détermine pour chaque case, l'effectif théorique. C'est le produit du total de sa ligne (Li) par le total de sa colonne (Cj) divisé par le total général (n) soit  $(Li \cdot Cj / n)$ . On calcule ensuite la somme des carrés des écarts entre effectifs réels et effectifs théoriques. Plus l'écart est grand, plus le Chi<sup>2</sup> est élevé, et plus on a de chances d'être en présence d'un lien significatif entre les deux variables étudiées. Cette appréciation dépend bien sûr de la dimension du tableau, c'est-à-dire du nombre de degrés de liberté :  $ddl = (nb \text{ lignes} - 1) \times (nb \text{ colonnes} - 1)$ . La valeur de la probabilité « P » est à étudier suivant les paramètres d'analyses préconisé par notre outil d'analyse. La règle de décision s'énonce comme suit dans Sphinx:

99 % < 1 - p : La dépendance est très significative

95% < 1 - p < 99% La dépendance est significative

80% < 1 - p < 95 % peu significative

1-p < 80 % n'est pas significative

Dans notre cas, il s'agit de confronter les variables attachées aux deux hypothèses, tout d'abord de mesurer la dépendance entre la symétrie d'informations et les fraudes financières, ensuite la dépendance entre la convergence d'intérêt et les fraudes financières. Le principe est simple, grâce au test de Chi<sup>2</sup>, on matérialise le sens du mouvement de la fréquence des fraudes et l'intensité de mise en pratique de la convergence d'intérêt et la symétrie d'informations après l'adoption de l'AD. C'est ensuite grâce à ce rapport que l'on déduit le fondement des hypothèses que nous avons fixées.

La combinaison et la complémentarité de ces deux méthodes ont constitué les démarches visant à l'atteinte des objectifs de notre étude.

### **2.1.3. Démarche de vérification des hypothèses :**

Après une description des méthodes favorisant à l'analyse et au traitement des données obtenues. A présent, nous indiquons les étapes adoptées pour la vérification des hypothèses suite à l'application de ces méthodes. Donc, pour nous les hypothèses constituent une des éléments principaux contribuant à la conception des réponses à la problématique préliminairement posée. De ce fait, en se rappelant que notre première hypothèse consiste à prouver que la présence d'une symétrie d'informations emmène à maîtriser les activités de détournement financier au sein de l'entreprise. Et en second lieu, en ce qui concerne la seconde hypothèse de travail, permettant de montrer que la convergence d'intérêt constitue une balise sur les fraudes.

A première vue, notre première hypothèse est fondée sur deux variables, qui sont plus précisément, la symétrie d'informations et la prévention des activités de détournement financier. Les étapes de vérification de cette hypothèse empruntent une voie quantitative de sorte que, tout d'abord, la première démarche consiste à montrer que l'application de l'AD conduise à un équilibre d'informations entre les actionnaires et le dirigeant. Ensuite, si cette présence de symétrie d'informations favorise à prévenir la fraude financière dans une société. A cet effet, à l'issue des enquêtes sur terrain, des résultats feront l'objet de diverses analyses, renforcés par des théories générales. Pour ramener ces résultats vers la vérification de la première hypothèse, les deux variables seront appréciées, ce qui permet par la suite de faire appel à la méthode chi2 pour la vérification finale.

Parallèlement, la seconde hypothèse répondant à notre second objectif spécifique, qui s'agit du lien entre la convergence d'intérêt et la prévention de fraudes, nécessite de même les voies quantitatives pour la validation ou non. Les diverses méthodes employées font ressortir des résultats biens quantifiables en terme d'appréciation de l'évolution de fraude financière dans le temps par chacune des entreprises suite à la présence de convergence d'intérêt. Les données ainsi relevées, après une constatation générale, seront matérialisées par le test de Chi2 pour l'appui à la confirmation.

Ainsi, se trouve récapituler dans ce tableau la nature des hypothèses.

**Tableau n°1 : Récapitulation des hypothèses de travail**

Codes hypothèses	Hypothèses	Variables d'étude	Moyens de validation
<b>H1</b>	Prouver que la présence d'une symétrie d'informations emmène à maîtriser les activités de détournement financier au sein de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La symétrie d'information</li> <li>✓ Prévention des fraudes financiers</li> </ul>	Méthode de corrélation et test de CHI <sup>2</sup>
<b>H2</b>	Montrer que la convergence d'intérêt constitue une balise sur les fraudes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La convergence d'intérêt</li> <li>✓ Prévention des frauds financiers</li> </ul>	Méthode de corrélation et test de CHI <sup>2</sup>

**Source: Auteur, Avril 2016.**

## **2.2. Difficultés rencontrées et chronogramme des activités**

Tout au long de la réalisation du présent ouvrage, nous avons connu des difficultés, qui même après des finalités fructueuses, nous estimons que leurs délimitations sont nécessaires. A cet effet, nous aborderons en premier lieu, les détails relatifs aux diverses limites connues et en second lieu, une représentation du chronogramme des activités conclura le chapitre.

### **2.2.1. Les difficultés connues sur l'étude**

Avec nos efforts ainsi qu'avec les différentes méthodes et matériels que nous avons affectés à la réalisation de cette étude, des difficultés se subsistent également. Ce sont notamment les difficultés par rapport au temps, aux enquêtes et finalement les difficultés liées aux informations. Ces différents problèmes seront donc décrits ci-après.

#### **2.2.1.1. Difficultés relatives au temps et aux enquêtes**

Notre étude exige une grande attention et implique dans ce cas l'attribution d'un maximum de temps. Pourtant durant la réalisation de notre travail, ce facteur a présenté un énorme empêchement pour nous et s'est manifesté sur l'étendue de la recherche, en raison de la courte durée qu'on nous a accordée pour l'exécution de toutes les activités faisant ressortir cet ouvrage. Conséquemment, il nous a fallu adopter une stratégie en matière de temps, qui vise à être plus rapide et plus efficace pour pouvoir finir à temps notre travail. Cette stratégie s'apparente sur le choix de la méthode d'administration des questionnaires élaborés qui estime l'application de l'enquête par correspondance en vue d'économiser plus de temps. Ce type d'enquête est surtout dédié pour les entreprises qui sont difficilement accessibles et nécessitent la formulation de nombreuses formalités et engagent à cet effet autant de délais d'attente avant l'infiltration dans la zone d'étude. De la même manière, le contenu est généralement réduit inévitablement par contrainte temporelle. Cela a donc freiné l'approfondissement des études.

#### **2.2.1.2. Difficultés au niveau des informations**

A l'issue de l'administration des questionnaires par correspondance, des doutes s'apparentent sur le degré de fiabilité et de véracité des informations reçues. Cette technique par rapport à la méthode d'administration par entretien direct présente des inconvénients, pour cette raison inévitable adoptée suite à un manque de temps. Les problèmes se dévoilent surtout par l'absence de l'observation physique lors de la collecte de données qui génère de nombreuses failles vis-à-vis des données obtenues. A savoir, le risque de la sincérité des répondants au moment de l'inscription des réponses par le manque de l'observation de leur réaction. Ceci favorise également le risque des réponses plus ou moins stéréotypées de la part des répondants.

### 2.2.2. Chronogramme des activités

Pour avoir une vision sur la répartition, dans le temps des différentes tâches afférentes à l'exécution du présent ouvrage, nous avons confectionné un tableau permettant de présenter le chronogramme des activités. A cet égard, Cette figure indique les détails sur les tâches complémentaires qui ont pris part dans l'élaboration de cet ouvrage et les durées affectées à leur réalisation.

**Figure n° 3: Chronogramme des activités**

Mois	MARS				AVRIL				MAI				JUN			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
<b>Recherche des données secondaires</b>																
<b>Observation</b>																
<b>Pré-enquête</b>																
<b>Enquête</b>																
<b>Traitement des informations</b>																
<b>Rédaction</b>																

**Source : Auteur, Avril 2015.**

D'une manière générale, cette première partie nous a donc permis de démontrer les éléments spécifiques que nous estimons indispensables pour le commencement de notre ouvrage. Ce sont précisément, dans un premier chapitre, les outils et instruments adoptés nécessaires pour la réalisation de l'étude. Tout au début de ce chapitre, sont exposées la précision sur le choix et la description de la zone d'étude, suivie par les domaines théoriques mettant en exergue l'ensemble des apports académiques et des bases théoriques.

Ensuite, un second chapitre relatif à la méthodologie de l'étude et les difficultés rencontrées a permis d'avoir une vision à gros plan sur les méthodes utilisées. Principalement, les méthodes de collecte de données liées d'une part, à la recherche des informations secondaires et à la recherche des informations primaires, d'autre part. Aussi y sont issues en plus des différentes techniques de traitement et d'analyse des données permettant une validation ou pas des hypothèses posées. La description de ces différentes méthodes de traitement a conduit à une présentation de la démarche de la vérification des hypothèses.

Et enfin, nous avons précisé les difficultés avec lesquelles nous nous sommes confrontées durant la conception de l'ouvrage, ceci est également accompagné d'un chronogramme mettant en exergue la localisation temporelle des travaux réalisés.

A cet effet, cette première partie rassemble donc les démarches respectives conduisant à l'obtention et au traitement des résultats de la recherche, qui seront l'objet même de notre seconde partie.

# **SECONDE PARTIE :**

# **PRESENTATION DES**

# **RESULTATS DE**

# **RECHERCHE**

Après avoir présenté les différents types de méthodes qui ont été adoptés pour concrétiser cette recherche. A partir des questionnaires posés et sur la base d'un guide d'entretien, cette seconde partie vise à présenter l'ensemble des résultats obtenus grâce aux différentes investigations réalisées sur le terrain et consiste aussi à apporter quelques explications y afférentes. Cette méthode d'administration des questionnaires auprès des entreprises a permis d'obtenir de vastes quantités de renseignement sur les points à étudier conformément au thème de recherche. A cet effet, au niveau du premier chapitre de cette partie seront exposés les résultats liés à la première hypothèse de l'étude, tandis que le second chapitre comportera les résultats attachés à la seconde hypothèse de recherche.

## **CHAPITRE PREMIER: PRESENTATION DES RESULTATS LIES A LA PREMIERE HYPOTHESE DE L'ETUDE**

Rappelons que la première hypothèse de travail stipule à prouver que la symétrie d'informations emmène à maîtriser les activités de détournement financier au sein de l'entreprise. Pour des fins de vérification de cette première hypothèse, nous avons relevé les renseignements constituant d'une part la symétrie d'informations et les données attachées à la fraude financière d'autre part.

A ce propos à l'issu des questions posées, les données concernant le degré d'utilité et la périodicité des informations délivrées par l'agent ont été collectées, pour voir la transparence d'informations entre les deux parties. Ensuite, en vue de détecter le risque d'un comportement discrétionnaire émanant par les dirigeants, les données comportant la fréquence des fraudes financières ont été aussi relevées.

En premier lieu donc, les données se rapportent sur la transparence d'informations par le degré d'utilité et la périodicité des informations venant des dirigeants. Puis dans une seconde section, la fraude financière à travers la fréquence des fraudes existantes auprès de chaque société.

### **SECTION I : La symétrie d'informations**

En dépit de l'atteinte de l'objectif général de l'étude, deux objectifs spécifiques ont été cumulés. L'élément principal du premier objectif se trouve être l'intitulé même de notre présente section du fait que les renseignements y concernant sont indispensables à la vérification de la première hypothèse de travail. Cette première présomption ainsi fondée car dans le cadre de la relation dirigeant- actionnaire, on constate toujours une certaine asymétrie d'informations, entre l'information que possède le dirigeant et l'information communiquée aux actionnaires. Un tel avantage contribue à un changement des comportements des dirigeants en agissant non conformément aux intérêts des actionnaires. Donc le but étant de vérifier à partir de cette hypothèse, que l'équilibre d'informations entre les deux parties emmène à limiter les risques de tricherie au sein d'une société. Pour y subvenir, les questionnaires de recherche résident en premier lieu dans les avis liés sur la symétrie d'informations, ensuite à partir de l'échelle de Likert proposant de nombreuses utilités des informations, les requêtes demandent à chaque intervenant d'attribué l'utilité des informations

délivrées par les dirigeants en se référant à la qualité de ces informations ainsi que la périodicité de celle-ci, parce que la transparence d'informations demeure à travers la qualité par le degré d'utilité et la périodicité des comptes rendus.

En premier lieu donc, pour mieux apprécier la satisfaction générale sur la symétrie d'informations, le tableau ci-après a été élaboré. A cet effet, il fusionne les avis collectés par chaque intervenant sur les rapports des informations destinés aux actionnaires, émanant des dirigeants.

**Tableau 2: Les avis liés à la symétrie d'informations par les rapports des informations venant des dirigeants**

<b>AVIS SUR SI</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Des comptes rendus rares avec des mauvaises qualités	4	25,0%
Etats de situation périodique sans indicateurs pertinents	3	18,8%
Des rapports réguliers mais peu plausibles	1	6,3%
Des comptes rendus réguliers dotés d'un certain niveau de qualité	4	25,0%
Des comptes rendus fiables en quantité et en qualité	4	25,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

Ce sont alors les avis rassemblés en liaison avec la symétrie d'informations, dans le paragraphe suivant les résultats correspondants au degré d'utilité des informations délivrées seront exposés du moment qu'elle contribue à la transparence d'informations entre les actionnaires et les dirigeants. Pour un effectif égal à plus de  $\frac{1}{4}$  des répondants, le premier affirme que des comptes rendus rares de qualité médiocre lui sont fournies. Tandis qu'un second effectif juge que les informations sont régulières avec une qualité plutôt appréciée. Un dernier juge que non seulement les comptes rendus sont fiables en qualité mais surtout sur le plan qualité.

### **1.1. Le degré d'utilité des informations délivrées par les dirigeants**

Pour que les actionnaires puissent avoir une situation réelle du fonctionnement de leur patrimoine, la réglementation oblige les dirigeants à établir des comptes rendus sur toutes les informations, tout événement et activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie de l'entreprise. Pour leur mise en œuvre, plusieurs possibilités peuvent être adoptées, comme par exemple l'organisation d'une réunion ou conférence. Avec ces différents moyens, il leur est recommandé donc de transmettre tous les renseignements nécessaires, ce qui permet aux

actionnaires d'être à égalité d'informations avec les dirigeants. Mais il se trouve que ceci n'est pas toujours le cas, car parfois pour se privilégier de certaines prérogatives, les dirigeants gardent pour eux des informations importantes dont les actionnaires devraient savoir, il s'agit notamment de problème d'asymétrie d'informations. Connaissant théoriquement qu'une relation d'agence dégage souvent ce problème d'asymétrie d'informations entre le principal et l'agent, alors pour une vérification sur le plan pratique, des données relatives au degré d'utilité des informations délivrées en se référant à leur qualité renferment cette paragraphe. Principalement ce degré d'utilité englobe l'importance des informations distribuées définies en fonction de leur qualité. Dans cette optique, les formulaires de recherche se sont orientés vers ces différents points pour apprécier la transparence d'informations entre les dirigeants et les actionnaires.

Les questionnaires élaborés font en sorte que le destinataire ou le répondant puisse exprimer son appréciation par rapport à ce degré d'utilité des informations qui lui sont fournies. Il est à noter que le sujet remis en question se rapporte avec un jugement personnel des interlocuteurs, les questionnaires ont été administrés par voie de télé-administration.

**Tableau 3 : Le degré d'utilité des informations délivrées par les dirigeants en se référant à leur qualité**

<b>DEGRE D'UTILITE DES INFORMATIONS</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Données permettant d'informer sur la situation	4	25,0%
Informations nécessaire à justifier les réalités	4	25,0%
Informations permettant une réactivité	3	18,8%
Permettant d'élaborer des stratégies	5	31,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

Pour ce résultats, les avis des enquêtés ont été relevés dont plus de 1/3 des interlocuteurs pensent que les informations qui lui sont parvenues peuvent leur servir d'élément de base dans l'élaboration de stratégies. Deux effectifs de 25% affirment respectivement que les données permettent d'informer, et rien d'autres sur la situation ; et que les informations permettent de justifier les réalités.

En vue de dégager l'impact du degré d'utilité des informations délivrées par les dirigeants sur la transparence d'informations au sein de l'entreprise, les deux tableaux élaborés précédemment seront reliés dans la rubrique après.

- **Relation entre le degré d'utilité d'informations et la symétrie d'informations**

Comme les résultats respectifs sur les avis des interlocuteurs la symétrie d'informations et sur le degré d'utilité des informations ont été relevés dans les tableaux précédents, il convient actuellement de combiner les résultats ainsi obtenus. A cet effet, cette combinaison résulte du croisement de ces données pour tirer la dépendance entre les deux variables concernées.

A l'issu du traitement sur sphinx, ci-après les données traduites en terme chiffré :

**Tableau 4: croisement des résultats sur le degré d'utilité des informations et celle de la symétrie d'informations**

DEGRE D'UTILITE DES INFORMATIONS	Données permettant d'informer sur la situation	Informations nécessaires à justifier les réalités	Informations permettant une réactivité	Permettant d'élaborer des stratégies	TOTAL
<b>AVIS SUR SI</b>					
Des comptes rendus rares avec des mauvaises qualités	+0	+13	-2	-4	4
Etats de situation périodique sans indicateurs pertinents	+7	+0	-2	-3	3
Des rapports réguliers mais peu plausibles	+7	-1	-1	-1	1
Des comptes rendus réguliers dotés d'un certain niveau de qualité	-3	-3	+22	+0	4
Des comptes rendus fiables en quantité et en qualité	-3	-3	-2	+20	4
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>16</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

La dépendance est **très significative**.  $\chi^2=30,27$   $1-p=99,27\%$

Grâce au traitement sur Sphinx, ce tableau résulte du croisement entre les variables mentionnées. Ainsi, dans la cellule D5, on relève un effectif jugeant à la fois que les comptes rendus sont réguliers, d'un certain niveau de qualité, et que les informations permettent une réactivité e l'entreprise. Egalement, la colonne E6, totalisant 1/5 des répondants affirment que des comptes rendus fiables en termes de qualité et de quantité sont associés informations permettant d'élaborer les stratégies.

Il est à noter que ces résultats sont constitués des variables « degré d'utilité des informations » et « la symétrie d'informations », il est, à présent, indispensable de passer vers l'obtention des résultats relatifs sur la seconde sous variable.

## 1.2. La périodicité de l'élaboration des comptes rendus

Des comptes rendus dynamiques représentent un autre facteur menant à tester l'équilibre d'informations entre le principal et l'agent. L'analyse se reporte donc sur la fréquence du devoir d'informations, plus c'est très fréquent plus les actionnaires sont davantage à égalité d'informations avec les dirigeants. En outre, afin de réunir les renseignements concernés, des questionnaires ont été administrées pour définir la fréquence des comptes rendus, émanant d'une question ouverte en vue de rassembler les détails explicites au moment de leur élaboration.

**Tableau 5: La fréquence du devoir d'informations**

<b>FREQUENCE DE COMPTE RENDU</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Semestriel	5	31,3%
Trimestriel	2	12,5%
Mensuel	1	6,3%
Bihebdomadaire	2	12,5%
Hebdomadaire	6	37,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

En commentaire par rapport à ce résultats, on aperçoit que plus de 1/3 des personnes enquêtés pratiquent l'établissement de rapport très périodique, précisément toutes les semaines. Quant à 31% des répondants émettent des informations deux fois dans l'année ; tandis que 1/8 élaborent des données livrables toutes les deux semaines, et l'autre 1/8 tous les trimestres.

Pour visionner la dépendance entre cette fréquence et la symétrie d'informations, dans la partie ultérieure les résultats entre les deux variables seront combinés.

- **Relation entre la symétrie d'informations et la périodicité des comptes rendus :**

Étant donné que, pour avoir un parallélisme entre les informations circulantes, il faut insister sur le degré d'utilité de celles-ci. Non seulement, le degré d'utilité des informations est requise, mais l'obtention périodique de ces derniers. A cet effet, les renseignements mélangeant le croisement de celle-ci avec la symétrie d'informations ont été collectés grâce au logiciel de traitement des données sphinx, pour examiner la dépendance entre les deux éléments.

**Tableau 6 : croisement de la symétrie d'informations et la fréquence de la fourniture d'informations**

	FREQUENCE DE COMPTE RENDU					TOTAL
AMS SUR SI	Seme striel	Trime striel	Mensuel	Bihebdo madaire	Hebdom adaire	
Des comptes rendus rares avec des mauvaises qualités	+15	-1	-1	-1	-4	4
Etats de situation périodique sans indicateurs pertinents	+0	+17	+0	-1	-3	3
Des rapports réguliers mais peu plausibles	-1	+0	+35	+0	-1	1
Des comptes rendus réguliers dotés d'un certain niveau de qualité	-3	-1	-1	+1	+4	4
Des comptes rendus fiables en quantité et en qualité	-3	-1	-1	+1	+4	4
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>16</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

La dépendance est **très significative**.  $\chi^2=40,53$ ,  $1-p=99,94\%$

Ayant combiné les résultats sur les variables étudiées dans cette rubrique, on lit sur ce résultat croisé que 35% des répondants, élaborant des rapports mensuels, pensent que les rapports sont peu plausibles. De même, moins de 1/5, transmettent des informations trimestrielles, et le nombre restant affirme que les comptes rendus sont de mauvaises qualités avec des indicateurs non pertinents.

Pour mieux cadrer le travail, ci-après les résultats liés la relation entre la symétrie d'informations et la pratique associé à l'actionnariat des dirigeants.

### 1.3. Relations entre la symétrie d'informations et l'AD

Il est à préciser que le domaine d'étude est constitué d'entreprises prenant en compte le code de gouvernance relatif à l'actionnariat des dirigeants mais également une partie de cet échantillon est constitué d'entreprise ne mettant pas en pratique ce code susmentionné.

Ainsi, ci-après une représentation de la population totale avec un détail mettant en exergue les deux situations

**Tableau 7: La pratique des entreprises sur l'AD**

Pratique de l'AD	Nb. cit.	Fréq.
Dirigeant actionnaire	8	50,0%
Simple dirigeant	8	50,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

Tirant source des enquêtes réalisées sur le terrain, le tableau ci-dessus nous montre la proportion des entreprises pratiquant le système d'actionnariat des dirigeants. Ainsi, une moitié prend en compte la pratique et l'autre se trouve à l'opposé de la première.

Dans cette optique, les diverses catégories d'échantillon sont mises en évidence. En effet, une partie de ces entreprises étudiées est celle qui pratiquent l'actionnariat des dirigeants, mais également celles ne prenant pas en compte ce code de gouvernance.

A l'issue de la collecte de ces données, l'étape de traitement se concentre sur le croisement de ces résultats avec la symétrie d'informations, toujours pour la détermination d'éventuelles dépendances entre ces deux variables dans un but principal visant à l'atteinte du premier objectif.

**Tableau 8: Résultats sur la dépendance entre la SI et l'AD**

<b>AVIS SUR SI</b>	Des comptes rendus rares avec des mauvaises qualités	Etats de situation périodique sans indicateurs pertinents	Des rapports réguliers mais peu plausibles	Des comptes rendus réguliers dotés d'un certain niveau de qualité	Des comptes rendus fiables en quantité et en qualité	<b>TOTAL</b>
<b>Pratique de l'AD</b>						
Dirigeant actionnaire	-13	-9	-3	+13	+13	<b>8</b>
Simple dirigeant	+13	+9	+3	-13	-13	<b>8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>16</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

La dépendance est **très significative**.  $\chi^2=16,00$ ,  $1-p=99,70\%$

Après croisement des résultats obtenus au niveau des hypothèses de travail, nous arrivons à montrer le tableau ci-dessus. Dans ce tableau figure une ensemble de portions des actionnaires dirigeants que les comptes rendus sont rares avec de mauvaises qualités, dotés d'un certain niveau de qualité, et des comptes rendus fiables en quantité et qualité. 13% des simples dirigeants, quant à eux pensent que les comptes rendus sont rares et de mauvaises qualités, et une même proportion affirme l'existence de comptes rendus rares de qualité.

Cette première section étant ainsi achevée, les résultats répondant aux requêtes des détournements financiers seront les fruits de la section qui suit.

## SECTION II : La fraude financière

Constatant que le but du travail se rapporte spécifiquement sur la considération de l'AD comme un mécanisme de contrôle efficace permettant de limiter les manœuvres frauduleuses des dirigeants, à l'évidence l'atteinte de cet objectif nécessite l'analyse des facteurs qui la compose. A cet effet, pour identifier l'influence de ce mécanisme sur le comportement des dirigeants envers la gestion de l'entreprise, cette rubrique affiche l'ensemble des résultats contenant la fréquence des fraudes et les fraudes financières les plus répétitives au niveau de chaque entreprise.

### 2.1. Les fraudes au niveau des entreprises étudiées

Comme évoqué antérieurement, il serait dans cette première rubrique les différents résultats ayant rapport sur le comportement des dirigeants au niveau de la gestion financière de la firme. Alors pour mieux apprécier leur conduite envers l'exécution de ses responsabilités, les questionnaires posés contribuent à vérifier l'existence des fraudes ainsi que leur fréquence.

#### 2.1.1. La fréquence des fraudes

Pour faire ressortir les données répondant à cette fréquence des fraudes, un tableau chiffré a été élaboré. Ce tableau, en effet, montre en pourcentages les répétitions des fraudes financières qui ont subsisté au sein de chaque entreprise dans une période déterminée.

**Tableau 9: Résultat sur la fréquence des fraudes**

<b>FREQUENCE DES FRAUDES PENDANTS 5 ANS</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
0	6	37,5%
Entre 1 et 3	2	12,5%
Entre 3 et 7	1	6,3%
Entre 7 et 10	4	25,0%
Plus de 10	3	18,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

Ce tableau nous montre le nombre de fraudes rencontrées dans les cinq années récentes. A ce fait, 6 répondants affirment n'avoir entendu parler de fraude au sein de leurs entreprises tandis que  $\frac{1}{4}$  ont relevé des fraudes dans un intervalle de 7 à 10. Notons que le nombre de fraude 1 à 5 n'est associé qu'à 1 répondant uniquement.

Servant comme complément à ce paragraphe, dans un but encore de pouvoir détecter les fraudes au niveau de chaque entreprise étudiée la rubrique suivante présente les fraudes financières les plus répétitives collectées au sein de chaque société.

### 2.1.2. Les fraudes financières les plus répétitives

Comme parmi les différentes formes des fraudes financières, dans cette partie nous allons présenter les résultats montrant les fraudes les plus répétitives au niveau de chaque entreprise

**Tableau 10: Résultat sur les fraudes financières les plus répétitives**

<b>FRAUDES FINANCIERES LES PLUS FREQUENTES</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Paiement frauduleux	5	31,3%
Vols	3	18,8%
Abus de bien sociaux	5	31,3%
Paiement fictif des fournisseurs	2	12,5%
Comptabilisation des pertes fictives	1	6,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

Dans tous les entreprises étudiées, on relève que les paiements frauduleux ainsi que les abus de biens sociaux ont été les fraudes les plus rencontrées avec des proportions respectives chacune de plus de 1/3 de la totalité de l'échantillon. Se basant sur ce résultat, ces deux types de fraudes sont les plus rencontrés.

A cet effet, sur ces deux paragraphes sont exposés les renseignements incluant les truquages effectués par l'équipe des dirigeants. En vue de la vérification de la première hypothèse posée par l'étude, la présentation des résultats détaillant les relations entre la répétition des fraudes et la symétrie d'informations.

### 2.2. Le croisement entre la fréquence des fraudes et la symétrie d'informations

Si la symétrie d'informations étant proposée dans notre première hypothèse comme mécanisme pouvant éliminer les tentatives des fraudes émanant des dirigeants, pour vérifier ceci, des données de croisement entre les deux variables ont été relevées. Par ces données les évolutions apportées par cette symétrie d'informations seront donc mises en exergue.

**Tableau 11: Résultat du croisement entre la symétrie d'informations et la fréquence des fraudes**

FREQUENCE DES FRAUDES PENDANTS 5 ANS	0	Entre 1 et 3	Entre 3 et 7	Entre 7 et 10	Plus de 10	TOTAL
<b>AVIS SUR SI</b>						
Des comptes rendus rares avec des mauvaises qualités	-5	-2	-1	+3	+6	4
Etats de situation périodique sans indicateurs pertinents	-3	-1	-1	+6	+1	3
Des rapports réguliers mais peu plausibles	-1	+0	+43	-1	-1	1
Des comptes rendus réguliers dotés d'un certain niveau de qualité	+5	+2	-1	-3	-2	4
Des comptes rendus fiables en quantité et en qualité	+5	+2	-1	-3	-2	4
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>16</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

La dépendance est **très significative**.  $\chi^2=32,44$ ,  $1-p=99,13$

Nous parvenons à élaborer le tableau ci-dessus. Le tableau nous montre le croisement de la fréquence des fraudes ainsi que l'appréciation de la SI. A cet effet, une des cellules stratégique est celle D4 qui associe les rapports réguliers peu plausibles à un nombre de fraudes allant de 1 à 3. L'effectif correspondant est de plus de 1/8 de la totalité de l'échantillon enquêté.

## SECOND CHAPITRE: PRESENTATION DES RESULTATS ATTACHES A LA SECONDE HYPOTHESE DE L'ETUDE

Comme la seconde hypothèse consiste à montrer que la convergence d'intérêt constitue une balise pour les fraudes. Pour parvenir à la vérification de cette seconde hypothèse, les données figurant les deux variables ont été rassemblées. A cet effet, on présentera dans une première section les résultats liés à la convergence et dans une autre section la fraude financière qui décrira la dépendance entre les deux variables.

### SECTION I : La convergence d'intérêt

Communément avec l'asymétrie d'informations, le conflit d'intérêt est une autre source de problème qui naît au sein d'une relation d'agence. En récompensant les dirigeants par des rémunérations satisfaisantes pour gérer ses patrimoines à leur place, les actionnaires espèrent plus de leur part, *à priori*, concernant la protection de leurs intérêts. Or, avec le temps et compte tenu de la position centrale du dirigeant dans la firme, il cherche à maximiser ses intérêts individuels, conséquemment ceci représente des ultimes dangers pour l'entreprise surtout pour les actionnaires qui attendent la rentabilité de leurs investissements. Ainsi notre seconde hypothèse a été conçue en vue d'attribuer une solution à ce problème, il s'agit d'identifier la dépendance de la convergence d'intérêt et l'existence des fraudes. Pour réussir à identifier les relations entre les deux éléments, nous avons relevé les informations comportant les points de vue général sur la présence de convergence d'intérêt au niveau de chaque firme.

**Tableau 12 : Les avis attachés à la convergence d'intérêt par les sentiments évoqués par chaque intervenant concernant leurs intérêts**

AVIS CI	Nb. cit.	Fréq.
Sentiment d'avoir des buts partagés	7	43,8%
Sentiment d'avoir des buts communs communs	1	6,3%
Sentiment d'appartenance	1	6,3%
Sentiment de fidélité	2	12,5%
Beaucoup concerné et intéressé par les décisions	5	31,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

Source : Auteur, Mai 2016

Sur ce résultat lié à la convergence d'intérêt, on remarque que les sentiments d'avoir un but partagé sont évoqués par un nombre considérable de répondants. Suivi de plus de 1/3 affirmant qu'ils sont beaucoup concernés et intéressés par la prise de décisions.

Cette rubrique nous a montré les différents avis concernant la convergence d'intérêt, pour en savoir plus sur l'existence ou l'inexistence de cette convergence au niveau de chaque société étudiée, les données comportant les intérêts apportés par chacun seront exposés ci-après.

### 1.1. Les intérêts apportés par chacun

A travers cette partie, les résultats comportant les intérêts poursuivis par les deux acteurs au sein de la firme seront étalés pour observer la présence de convergence d'intérêt entre eux.

Etant donné que le sujet est plutôt délicat, l'obtention des données s'avère être un peu compliquée. Du fait qu'il est difficile, voire impossible, pour les intervenants d'aborder les faits réels au niveau de leur firme, ils se sont donc réservés par rapport à leurs réponses.

Compte tenu de cette situation, pour pouvoir récolter des informations précis, nous avons laissé exprimer les enquêtés à l'aide d'un questionnaire fermé sur leur appréciation par rapport à la convergence d'intérêt auprès de leur société. A cet effet, pour visualiser la présence de la convergence d'intérêt au niveau de chaque firme, à l'aide d'un questionnaire fermé, nous avons demandé de choisir entre les choix présents dans le tableau ci-après le plus important pour chaque répondant. Car connaissant que si la convergence d'intérêt reine dans une entreprise, tout le monde doit avoir le même objectif. Comme postulat, les intérêts des actionnaires étant la maximisation de la rentabilité financière de l'entreprise dans un but d'enrichissement des capitaux investis. A cet effet, le dirigeant entant que personne chargée de défendre les intérêts des actionnaires doit aussi avoir des objectifs attachés à la maximisation de la rentabilité financière. Donc grâce aux résultats présentés dans le tableau ci-dessous, la présence de la convergence d'intérêt auprès de chaque entreprise peut être aperçue.

**Tableau 13 : La priorité de chaque intervenant**

<b>PRIORITE DE CHACUN</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Satisfaire les avantages sociaux	3	18,8%
Maximiser les rémunérations	4	25,0%
Minimiser les efforts	1	6,3%
Solvabilité	3	18,8%
Augmentation des dividendes	5	31,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

Source : Auteur, Mai 2016

A la différence avec le premier, ce tableau conclue la priorité de personnes sujettes de notre enquête. A cet effet, 31,3% supposent que leurs priorités concernent l'augmentation des dividendes. Avec un nombre atteignant les 1/4, les répondants tendent vers la maximisation de leurs rémunérations c'est-à-dire leurs salaires.

Afin de déterminer la dépendance entre les deux résultats présentés précédemment, à partir du traitement de donnée sphinx, la relation entre les deux variables a été relevée.

- **Relation entre la priorité de chacun et la convergence d'intérêt**

Il est à savoir que l'appréciation de la priorité de chacun est indispensable pour examiner la convergence d'intérêt. Donc suite à une présentation des données correspondantes aux avis attachés à la convergence d'intérêt et au résultat répondant à la priorité de chacun, cette rubrique ainsi conçue pour fusionner ces deux résultats afin de déterminer la dépendance entre eux.

**Tableau 14 : Relation entre la convergence d'intérêt et la priorité de chacun**

	PRIORITE DE CHACUN	Satisfaire les avantages sociaux	Maximiser les rémunérations	Minimiser les efforts	Solvabilité	Augmentation des dividendes	TOTAL
<b>AVIS CI</b>							
Sentiment d'avoir des buts partagés	+6	+3	+2	-4	-6	7	
Sentiment d'avoir des buts communs	-1	+7	+0	-1	-1	1	
Sentiment d'appartenance	-1	-1	+0	+10	-1	1	
Sentiment de fidélité	-1	-1	+0	+21	-2	2	
Beaucoup concerné et intéressé par les décisions	-3	-4	-1	-3	+22	5	
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	

**Source : Auteur, Mai 2016**

La dépendance est **très significative**.  $\chi^2=34,29$  ;  $1-p=99,5\%$

Après croisement des résultats sur la convergence d'intérêt et la priorité, on a pu relever quelques observations. En premier lieu, un effectif maximum de plus de 1/5, se sentent beaucoup concernés par les décisions et à la fois leurs priorité consistent à augmenter les dividendes. Un effectif de près de ce premier sent la fidélité, la loyauté avec une priorité tendant à atteindre leurs capacité de solvabilité financière.

Suite à ce paragraphe, dans un but visant à l'atteinte du second objectif de l'étude, les données relatives à la dépendance entre la pratique de l'AD et la convergence d'intérêt seront présentées dans la partie ci-jointe.

## 1.2. Relation entre la convergence d'intérêt et la pratique de l'Actionnariat des Dirigeants

Comme annoncé précédemment, pour une détermination de la dépendance entre la variable « convergence d'intérêt » et la variable « pratique de l'AD », nous avons établi un croisement entre les données qui en sont ressorties.

**Tableau 15 : Relation entre la convergence d'intérêt et la pratique de l'Actionnariat des Dirigeants**

AVS CI	Sentiment d'avoir des buts partagés	Sentiment d'avoir des buts communs	Sentiment d'appartenance	Sentiment de fidélité	Beaucoup concerné et intéressé par les décisions	TOTAL
<b>Pratique de l'AD</b>						
Dirigeant actionnaire	-22	-3	+3	+6	+16	8
Simple dirigeant	+22	+3	-3	-6	-16	8
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>16</b>

Source : Auteur, Mai 2016

La dépendance est **très significative**.  $\chi^2=16,00$ ,  $1-p=99,70\%$

D'une donnée croisée, 22% des dirigeants actionnaires et simples dirigeants éprouvent un sentiment d'avoir un but partagé. Par opposition 16% de chaque même catégorie de dirigeants se sentent beaucoup concernés par les décisions.

Cette première section a marqué les résultats liés à la convergence d'intérêt, dans la section suivante seront présentées les données attachées à la fraude financière.

## SECTION II : La fraude financière

Comme les résultats figurant les fraudes financières étant déjà présentés au niveau du premier chapitre, cette présente section portera dans ce cas les données attachées aux croisements entre la fréquence des fraudes et la convergence d'intérêt pour une vérification de la seconde hypothèse ainsi que les résultats de croisement entre la fréquence des fraudes financières et la pratique de l'AD pour matérialiser l'atteinte de l'objectif général de l'étude.

### 2.1. Le croisement entre la fréquence des fraudes et la convergence d'intérêt

Cette rubrique comme avisé antérieurement ayant comme objet de présenter le tableau de croisement entre la fréquence des fraudes et la convergence d'intérêt. En effet, la relation entre ces deux variables constitue le second objectif de l'étude contribuant à la vérification de

la seconde hypothèse. Par ces différents raisons, à l'aide du logiciel sphinx, nous avons relevé le tableau de croisement entre les deux variables.

**Tableau 16: Croisement entre la fréquence des fraudes et la convergence d'intérêt**

	AVIS CI	Sentiment d'avoir des buts partagés	Sentiment d'avoir des buts communs	Sentiment d'appartenance	Sentiment de fidélité	Beaucoup concerné et intéressé par les décisions	TOTAL
<b>FREQUENCE DES FRAUDES PENDANTS 5 ANS</b>							
0		-9	-1	-1	+0	+18	6
Entre 1 et 3		-3	+0	+21	+8	-2	2
Entre 3 et 7		+2	+0	+0	+0	-1	1
Entre 7 et 10		+3	+8	-1	-2	-4	4
Plus de 10		+7	-1	-1	-1	-3	3
<b>TOTAL</b>		<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>16</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

La dépendance est **significative**.  $\chi^2=28,95$ ,  $1-p=97,57$

Après observation du résultat de croisement présenté ci-dessus, on remarque un nombre important égal à 21% des enquêtés sont lié à l'existence de 1 à 3 fraudes dans les cinq années ; mais surtout leurs sentiment d'appartenance à l'organisme auquel ils appartiennent.

Quant aux répondants affirmant être beaucoup concernés par les décisions, on remarque que la société dans laquelle ils travaillent ne présente aucune fraude durant les cinq années récentes.

Suite à la présentation des résultats liés au croisement entre la fréquence des fraudes et la convergence d'intérêt, dans la rubrique suivante nous présenterons les données de croisement entre la fréquence des fraudes et la pratique de l'AD.

## **2.2. Le croisement entre la fréquence des fraudes et la pratique de l'Actionariat des Dirigeants**

Ayant comme objectif de dégager une comparaison entre deux situations différentes, dont la première étant les périodes où les dirigeants n'étant pas encore détenteurs de blocs d'actions mais simplement des agents chargés de la gestion de la firme. Contrairement à cela, dans l'autre situation les dirigeants deviennent propriétaires suite à l'acquisition des statuts des actionnaires. Pour parvenir à une telle comparaison, une description des informations décrivant le croisement entre l'application de l'AD et la fréquence des fraudes constituent

l'objet de cette partie. Le but étant donc de voir par ces résultats, si une mise en vigueur de l'AD contribue à suspendre les risques des fraudes émanant de l'équipe des dirigeants. A cet égard, ces données représentent une grande importance à notre étude d'une manière qu'elles contribuent à l'atteinte de l'objectif principal.

**Tableau 17: Croisement entre la fréquence des fraudes et la pratique de l'Actionnariat des Dirigeants**

FREQUENCE DES FRAUDES PENDANTS 5 ANS	0	Entre 1 et 3	Entre 3 et 7	Entre 7 et 10	Plus de 10	TOTAL
<b>Pratique de l'AD</b>						
Dirigeant actionnaire	+19	+6	-3	-13	-9	8
Simple dirigeant	-19	-6	+3	+13	+9	8
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>16</b>

**Source : Auteur, Mai 2016**

La dépendance est **très significative**.  $\chi^2=16,00$ ,  $1-p=99,70\%$

Pour conclure le traitement des données collectées à travers les enquêtes sur le terrain, ce tableau résulte de d'un croisement de variables permettant de mesure la dépendance entre la fréquence des fraudes et la pratique de l'AD. Effectivement, des valeurs apparaissent pour chaque pratique au niveau des entreprises. Dans le tableau, on constate que près de 1/5 des répondants, dont l'entreprise pratique l'AD, affirment qu'aucun acte de malversation n'a été rencontré.

Au terme de cette seconde partie qui met en exergue les différents résultats acquis lors de notre investigation sur terrain. Ces données notamment obtenues par l'intermédiaire des méthodes et outils cités dans la première partie, connues être indispensables à notre étude, du fait qu'elles permettent d'apparaître les situations réelles nécessaires au niveau des firmes en rapport avec les éléments constitutifs de notre sujet.

Donc pour des fins de vérification des deux hypothèses de travail, les renseignements obtenus ont été regroupés dans deux chapitres. De cette manière, dans un premier chapitre sont exposés les résultats liés à la première hypothèse de l'étude qui sont constitués par les informations répondant à la symétrie d'information pour voir la transparence entre les propriétaires et les non propriétaires chargés de la gestion de la firme. A priori donc dans une première section les avis sur la symétrie d'information ont été relevés, ensuite les renseignements constituant le degré d'utilité des informations délivrées par les dirigeants. Il en est de même dans le titre qui suit la fréquence du devoir d'informations financières. Et en dernier lieu, grâce à l'utilisation du logiciel sphinx, un tableau a été établi pour discerner la relation entre cette symétrie d'information et la pratique de l'AD.

Par la suite, l'objet de la seconde section de ce premier chapitre étant la fraude financière, d'abord pour visionner l'étendue de la présence des fraudes auprès de chaque firme, les résultats dégagant la fréquence des fraudes et les fraudes financières les plus répétitives ont été collectés. Après, pour des raisons de vérification de la première hypothèse, encore à partir du logiciel de traitement des données sphinx, un tableau montrant les croisements entre la fréquence des fraudes et la symétrie d'informations a constitué le dernier paragraphe de ce premier chapitre.

Et dans un second chapitre se trouvent les résultats attachés à la seconde hypothèse de l'étude, au niveau de la première section se situent les données correspondant à la convergence d'intérêt, cette partie comporte plus précisément les données relatives aux avis obtenus sur la convergence d'intérêt entre le principal et l'agent, suivie des intérêts apportés par chacun dans l'entreprise. Ensuite la seconde section étant composée des résultats de croisement entre la fréquence des fraudes financières et la convergence d'intérêt pour une validation de la seconde hypothèse suivi du tableau de croisement entre la fréquence des fraudes et la pratique de l'AD pour matérialiser l'atteinte de l'objectif général posé par l'étude.

Ces données ainsi réunies en vue de les traiter à partir des méthodes présentées dans la partie précédente, par leur traitement donc les hypothèses seront vérifiées et en cas de constatations

des failles nous allons apporter des précautions et des techniques de mise en œuvre. Ce sont en effet le contenu de la dernière partie ayant comme intitulée discussion des résultats et recommandations.

# **TROISIEME PARTIE :**

## **DISCUSSIONS DES**

### **RESULTATS ET**

#### **RECOMMANDATIONS**

Suite à une présentation détaillée des résultats issus de notre enquête sur terrain, il convient dans cette dernière partie d'interpréter et d'analyser ces résultats afin de valider ou non les hypothèses posées, et ainsi d'apporter des mesures correctives et incitatives après une constatation des failles relevées par l'application de l'analyse FFOM. Dans un premier chapitre seront donc affichées les interprétations générales liées aux résultats des différentes variables constitutives des hypothèses pour parvenir à leur vérification, ces résultats seront accompagnés par des analyses constituant les forces et les opportunités d'une part, et les faiblesses et les menaces de chaque variable d'autre part. Ensuite s'affiche un second chapitre nommé recommandation, à travers ce chapitre nous proposons quelques mesures correctives et des mesures incitatives face aux problèmes connus par l'analyse exécutée dans la partie précédente. Notons que les stratégies proposées sont consécutives aux résultats trouvés sur le terrain.

## **CHAPITRE PREMIER: DISCUSSION DES RESULTATS**

Ce premier chapitre recouvre la traduction des résultats portant sur le fonctionnement des entreprises que l'on a relevées lors de notre investigation. A cet effet, la première section sera attachée aux analyses des résultats liés à la première hypothèse de travail, tandis que la seconde section fera l'objet des analyses des données collectées en rapport avec la seconde hypothèse de l'étude.

### **SECTION I : Analyse des résultats liés à la première hypothèse de travail**

A l'issu des résultats obtenus liés à la première hypothèse de l'étude, dans cette première section on va essayer d'analyser ces résultats. Pour commencer donc cette section, les données relatives à la symétrie d'informations seront analysées. Ensuite se poursuit l'analyse des résultats attachés à la fraude financière.

#### **1.1. Analyse de la symétrie d'informations**

La symétrie d'information indiquée comme élément constitutif de la première hypothèse de l'étude, pour ressortir les données constituant cette transparence d'information, nous avons demandé à l'issu des questionnaires posés les avis attribués à la symétrie d'information, ensuite le degré d'utilité et la périodicité des informations délivrées par les dirigeants.

##### **1.1.1. L'analyse des avis attribués à la symétrie d'information**

Par l'administration des questionnaires cités précédemment, les résultats obtenus sont à *priori* les avis de chaque intervenant sur la symétrie d'information au niveau de chaque entreprise. Pour obtenir les réponses liées à ces avis, nous avons proposé différents choix. Ceci en connaissant que la transparence d'information au sein d'une relation d'agence se fonde sur la qualité et la périodicité du compte rendu effectué par les dirigeants. Donc sur les choix proposés, les deux critères ont été combinés pour avoir une idée générale sur l'existence de la symétrie d'information. Parmi les cinq choix proposés, les trois premiers fournis peuvent emmener à un manque de transparence d'information entre les actionnaires et le dirigeant car ils combinent une fréquence rare avec une mauvaise qualité des comptes rendus qui favorisent le déséquilibre d'information entre les deux parties concernées. Par contre, à travers les deux dernier choix, la symétrie d'information peut être discernée puisqu'ils fusionnent une

fréquence régulière du compte rendu, accompagné d'un certain niveau de qualité qui met en valeur la transparence d'information entre les actionnaires et le dirigeant.

Marquons que pour une égalité des traitements des résultats, nous avons étudié quatre entreprises dont la moitié pratique l'AD et les deux restants ne prenant pas compte l'application de cette technique. Donc à l'issu des résultats réunis auprès des entreprises étudiées, on a déjà pu constater la différence entre les résultats venant des firmes adoptant l'AD et ceux qui prennent pas compte l'application de cette technique. A cet effet, sur le premier questionnaire administré, les réponses rassemblées affirment la présence de la symétrie d'information<sup>33</sup> au niveau des deux premières entreprises car leurs intervenants représentent les 50% qui avaient opté sur les deux derniers choix qui fusionnent une fréquence régulière du compte rendu accompagné d'un certain niveau de qualité avec ¼ d'entre eux ont opté sur les comptes rendus réguliers dotés d'un certain niveau de qualité et les 25% restants ont fait leur choix sur les comptes rendus fiables en quantités et en qualités. Contrairement aux 1/2 des répondants qui représentent les deux entreprises ne pratiquant pas l'AD, par leur choix en optant sur les comptes rendus combinant une fréquence rare avec une mauvaise qualité avec 25% soulignent l'existence des comptes rendus rares avec des mauvaises qualités, 18.8% affirment la présence des états de situation périodique sans indicateurs pertinents. Et enfin, le nombre restant juge que les rapports effectués par les dirigeants réguliers mais peu plausibles. La présence de déséquilibre d'information<sup>34</sup> entre les deux parties concernées peut donc se ressentir.

Ensuite, en vue de mieux creuser sur le choix adopté par chacun sur la transparence d'information, les deux critères combinés précédemment ont été séparés.

### **1.1.2. Analyse du degré d'utilité des informations**

Suite aux données liées aux avis sur la symétrie d'information. A présent, nous allons discuter des réponses collectées sur le degré d'utilité des informations effectuées par les dirigeants. Une partie des choix proposés sont liées à des mauvaises qualités conduisant à déterminer l'importance des informations, et une autre partie propose les différentes caractéristiques de la bonne qualité des informations correspondant à une caractéristique très indispensable des informations. Les choix proposés débutent, à cet effet, sur les mauvaises qualités et se terminent par les bonnes qualités des informations.

---

<sup>33</sup> Résultat Tableau 2: les avis récoltés sur la symétrie d'information par les rapports des informations venant des dirigeants.

<sup>34</sup> Résultat Tableau 2: les avis récoltés sur la symétrie d'information par les rapports des informations venant des dirigeants.

Donc par cette seconde question, les réponses rassemblées ont constitué d'une part, le choix des non indispensables des informations<sup>35</sup> diffusées par les dirigeants, l'effectif des intervenants qui ont optés pour ce choix correspond à 50%, ce sont en effet les enquêtés des deux entreprises pratiquant pas l'AD, les 25% d'entre eux ont indiqué que les données collectées sont des informations qui permettent d'informer sur la situation, et les 1/4 ont marqué une qualité des informations nécessaire à justifier la réalité. Par contre, les 50 % restant c'est-à-dire les deux autres entreprises qui intègrent l'AD ont choisi les bonnes qualités des informations<sup>36</sup> dont un nombre important de plus de 30% indique une qualité d'informations permettant d'élaborer des stratégies, et moins de 1/5 affirment une qualité des informations permettant une réactivité. Dans l'une des entreprises mettant en exergue la pratique de l'AD, leurs intervenants ont indiqué que parfois les actionnaires pour des vérifications engagent des experts pour comparer les rapports délivrés et la situation réelle au niveau de l'entreprise. Egalement pour la deuxième entreprise pratiquant cette technique, contrairement à la première entreprise, les actionnaires ne font pas des vérifications sur les comptes rendus venant des dirigeants puisque pour eux les dirigeants entant qu'actionnaires ne feront pas des activités qui vont ruiner leurs patrimoines.

Suite à ce paragraphe, pour examiner la dépendance entre la satisfaction sur la symétrie d'information et la qualité des informations, nous avons présenté un tableau marquant la fusion entre les deux variables. Cette fusion introduit une dépendance très significative<sup>37</sup> des deux variables.

### **1.1.3. Analyse de la périodicité des informations**

En complément de ces données constituant le degré d'utilité des informations, les résultats suivant sont associés au second critère de la symétrie d'information, il s'agit de la fréquence des comptes rendus. Pour avoir les renseignements appropriés à cette fréquence, à l'issue de l'échelle de Likert, nous avons présenté des notes pouvant ressortir la fréquence mensuelle du devoir de compte rendu. A travers les réponses collectées par ces notes, nous pouvons ressortir la fréquence de l'élaboration des comptes rendus effectués par les dirigeants. Ces choix proposées commencent par des notes équivalent à des fréquences rares et se terminent par les notes liées à des fréquences élevées des comptes rendus.

---

<sup>35</sup> Résultat Tableau 3 : Le degré d'utilité des informations délivrées par les dirigeants.

<sup>36</sup> Résultat Tableau 3 : Le degré d'utilité des informations délivrées par les dirigeants.

<sup>37</sup> Résultat Tableau 4: croisement des résultats sur le degré d'utilité des informations et celle de la symétrie d'information : Chi2 dépendance très significative 1-p=99,27%.

Donc d'après les données relevées, au niveau des entreprises pratiquant pas l'AD, la fréquence de l'élaboration des comptes rendus sont rares, car d'après le résultat, pour un effectif de plus de 30%, les dirigeants effectuent des comptes rendus tous les semestres, de même que pour les 12%, ils n'en exercent que tous les semestres. Aussi, pour les 6.3% restants, ce n'est que tous les mois que les dirigeants réalisent les comptes rendus, ceci étant effectué en fonction des circonstances et surtout selon les nombres des tâches. Alors qu' au sein de l'une des entreprises mettant en exergue la pratique de l'AD, l'élaboration des comptes rendus est très fréquente<sup>38</sup>, leurs intervenants ont insinué qu'au niveau de leur entreprise, le statut oblige les dirigeants à élaborer à chaque fin de semaine des comptes rendus marquant les détails sur les informations nécessaires susceptibles d'avoir des impacts sur la vie de l'entreprise. Egalement pour la deuxième entreprise pratiquant cette technique, leurs intervenants affirment que l'élaboration des comptes rendus au sein de leur firme est fréquente<sup>39</sup>, mais par contre ceci ne figure pas dans le statut de la société. De même, ils réclament une qualité exhaustive des comptes rendus.

A la suite de cette rubrique, aussi pour repérer la dépendance entre les informations correspondant à cette périodicité et les données attachées aux avis collectés sur la symétrie d'information, un paragraphe met en exergue la fusion entre les deux résultats cités. Cette fusion a présenté une dépendance très significative<sup>40</sup>.

Dans les rubriques suivantes nous allons relever à l'issue de ces analyses, les points forts et les failles sur la qualité et la périodicité des informations délivrées par les dirigeants.

- **Points forts du degré d'utilité et de la périodicité des informations délivrées**

A partir des analyses exécutées antérieurement, cette présente rubrique étant conçue pour dégager les points forts soutirés lors des analyses des résultats sur le degré d'utilité et la périodicité des informations délivrées. Constatons par ces résultats obtenus que les entreprises pratiquant l'AD présentent plusieurs avantages par rapport à ceux qui ne le pratiquent pas. Particulièrement, concernant notre sujet, cette technique contribue à une symétrie d'information, comme affirment les intervenants au niveau des deux entreprises pratiquantes.

---

<sup>38</sup>Résultat Tableau 5: résultat de fréquence du devoir d'informations.

<sup>39</sup> Résultat Tableau 5: résultat de fréquence du devoir d'informations.

<sup>40</sup> Résultat Tableau 6 : croisement de la symétrie d'informations et la fréquence de la fourniture d'informations : Chi2 dépendance très significative 1-p=99,94% .

Donc, la première constatation se situe au niveau de la fréquence des comptes rendus des deux premières entreprises, d'après les données relevées l'élaboration des comptes rendus auprès de leur société se présente de manière fréquente voir même très fréquente, ceci contribue avant tout à une mise à jour des informations reçues par les actionnaires, conduisant à une transparence d'information entre le dirigeant et les actionnaires. De plus avec ce devoir d'information figuré dans le statut, ceci va attirer la prudence des dirigeants envers l'exécution de ces comptes rendus, pour ainsi ne pas avoir des sanctions. Aussi, avec les intentions des actionnaires en vérifiant comme même les rapports livrés par les dirigeants de façon inopinée, ceci constitue une sorte de contrôle servant à montrer au dirigeant qu'ils accordent une grande attention au compte rendu offert. Afin que les dirigeants diffusent à tout moment des comptes rendus reflétant fidèlement la situation réelle de l'entreprise.

- **Les failles constatées au niveau de la qualité et la périodicité des informations délivrées**

Contrairement à la partie précédente, ce présent paragraphe annonce les failles constatées au niveau du degré d'utilité et de la périodicité des informations délivrées par les dirigeants. Remarquons qu'au niveau des deux entreprises pratiquant pas l'AD, les comptes rendus sont élaborés de façon rares avec des qualités incomplètes voir même qu'ils sont parfois truqués. En connaissant parfaitement que ces différents critères conduisent à une asymétrie d'information entre les dirigeants et les actionnaires. Par contre, même avec les diverses avantages que portent l'AD, on constate au niveau de la deuxième entreprise pratiquant cette technique que le devoir du compte rendu ne figure pas dans le statut de cette entreprise, d'un point de vu général, au fur du temps les dirigeants vont finir par négliger ce devoir du fait que même s'ils ne le réalisent pas, ils n'auront pas de sanction. Pareil, avec les actionnaires qui se contentent juste de lire les comptes rendus sans vérifier.

## **1.2. Analyse de la fraude financière**

Comme présentés antérieurement, cette partie étant conçue pour analyser les résultats attachés sur la fraude. Ainsi avisé dans les rubriques précédentes que le domaine d'étude est constitué d'entreprises prenant en compte le code de gouvernance relatif à l'actionnariat des dirigeants mais également une partie de cet échantillon est constitué d'entreprise ne mettant pas en pratique ce code mentionné. A cet égard, pour pouvoir atteindre l'objectif principal de l'étude, il est nécessaire d'analyser les données constituant la fraude financière venant des entreprises.

A travers la fréquence des fraudes collectées, on a ressenti une dépendance très significative<sup>41</sup> entre ces fraudes financières et la symétrie d'information. Donc plus il y a symétrie d'information plus les fraudes diminuent.

### 1.3.Vérification de la première hypothèse

Après les données collectées combinant d'une part la symétrie d'information et la fréquence des fraudes d'autre part, cette présente partie contribue à une validation ou pas de la première hypothèse. Donc comme indiqué précédemment que la vérification des deux hypothèses implique la déduction scientifique faisant appel au test de Chi<sup>2</sup>. Comme il a été décrit, le test se porte essentiellement sur le croisement des résultats en incluant les deux variables constitutives de cette première hypothèse.

Ainsi, le tableau de test de Chi<sup>2</sup> exprime la dépendance existante entre les variables considérées. Ce test présenté en tableau se traduit ainsi par une dépendance très significative<sup>42</sup> entre la symétrie d'information et la prévention des fraudes financières. Cette dépendance a conclu que la présence de symétrie d'informations au sein d'une relation d'agence porte influence sur la fréquence des fraudes financières, ce qui emmène à une validation de la première hypothèse.

Par les différents résultats obtenus, on peut alors confirmer que la pratique de l'AD conduit à une transparence d'informations entre le dirigeant et les actionnaires, ceci étant prouvé par les résultats sur leur croisement répondant à une dépendance très significative<sup>43</sup> et favorise ainsi à maîtriser les fraudes financières. Selon **Smith (1991)** « l'AD favorise la réduction de l'asymétrie d'informations supportée par les actionnaires externes et concourt ainsi à limiter la dissimulation ou la manipulation d'informations spécifiques par le dirigeant<sup>44</sup> »

La confirmation de la première hypothèse ainsi achevée, la seconde rubrique consiste à une vérification de la seconde hypothèse.

<sup>41</sup>Résultat Tableau 11 : croisement de la symétrie d'informations et la fréquence des fraudes financières: Chi<sup>2</sup> dépendance très significative 1-p=99,13%.

<sup>42</sup> Tableau n°11, Résultat du croisement entre la symétrie d'information et la fréquence des fraudes, Test de Chi<sup>2</sup>, dépendance très significative, 1-p = 99,13%.

<sup>43</sup> Tableau 8: résultats sur la dépendance entre la SI et l'AD, Test de Chi<sup>2</sup>, dépendance très significative, 1-p = 99,77%.

<sup>44</sup>**Smith (1991)**, «Docplayer.fr/6751404-L-actionnariat. L'actionnariat des salariés dans les sociétés françaises»; n°141; pp 255-281.

## **SECTION II : Analyse des résultats attachés à la seconde hypothèse de travail**

A partir des résultats obtenus attachés à la seconde hypothèse de l'étude, au niveau de cette dernière section on va essayer d'analyser ces résultats. Pour commencer, les données relatives à la convergence d'intérêt seront analysées. Ensuite se poursuit l'analyse des résultats attachés à la fraude financière.

### **2.1. Analyse de la convergence d'intérêt**

La convergence d'intérêt quant à elle constitue l'élément principal de la seconde hypothèse de l'étude. Pour l'obtention des données attachées à cette variable, la première question se repose sur les avis rattachés à la convergence d'intérêt ensuite sur les priorités de chacun

#### **2.1.1. Analyse des avis collectés sur la convergence d'intérêt**

Pour l'obtention des données liées à ces avis, nous avons demandé le sentiment éprouvé par chaque intervenant, pour cela plusieurs choix ont été administrés, le premier choix réside dans le sentiment d'éprouver des intérêts partagés, l'adoption de ce choix indique la présence du conflit d'intérêt. Les autres choix demeurent dans le sentiment d'éprouver des intérêts communs, par contre la sélection de ce choix désigne l'existence de la convergence d'intérêt entre les actionnaires et le dirigeant car en optant à ce choix, il est clair que les dirigeants éprouvent les mêmes intérêts que les actionnaires.

Par rapport à ces données de base, on a eu les mêmes constatations que les résultats liés à la symétrie d'information. En effet, les résultats relevés sur les firmes adoptant l'AD sont différents par rapport à ceux qui prennent pas compte l'application de cette technique. Par l'administration de ce premier questionnaire, les réponses rassemblées affirment la présence de la convergence d'intérêt<sup>45</sup> au niveau des deux premières entreprises, leurs intervenants représentent les 50% qui avaient opté sur le choix de sentiment d'éprouver des intérêts communs. Par contre, les 1/2 des répondants restants représentent les deux entreprises ne pratiquant pas l'AD, ils révèlent la présence du conflit d'intérêt<sup>46</sup> par leur choix en optant sur leur sentiment d'éprouver des intérêts partagés.

---

<sup>45</sup>Résultat Tableau 12: Les avis sur la convergence d'intérêt.

<sup>46</sup>Résultat Tableau 12: Les avis sur la convergence d'intérêt.

### 2.1.2. Analyse des résultats sur la priorité de chacun

Par la suite, en vue de mieux approfondir les choix optés par chaque intervenant sur la première question. Le second questionnaire consiste à demander à travers cinq choix proposés, la priorité de chacun. Les trois premiers choix offerts sont liés à la croissance des chiffres d'affaires tandis que les deux derniers sont attachés à la maximisation des rentabilités financières. A cet effet, sur les résultats réunis, les deux entreprises ne pratiquant pas l'AD ont opté sur les choix liés à la croissance des chiffres d'affaires dont 1/4 d'entre eux ont choisi comme priorité la maximisation des rémunérations, moins de 20% ont adopté la satisfaction des avantages sociaux et les restes ont opté sur le choix de la minimisation des efforts. Par contre les deux entreprises pratiquant l'AD ont sélectionné les choix attachés à la maximisation de la rentabilité financière, plus de 30% d'entre eux ont choisi l'augmentation des dividendes alors que moins de 1/5 ont opté sur l'option de la solvabilité.

Selon un des intervenants de la première entreprise pratiquant l'AD, les intérêts convergent vers une recherche de profit commun. Sur ce point de vue, les actionnaires ainsi que les dirigeants disposent d'un ensemble commun d'objectifs. Auparavant, lorsque le dirigeant n'était qu'un simple salarié, les intérêts personnels, dont la maximisation des rémunérations était son priorité.

Pour la seconde entreprise, les intervenants répondent ne pas savoir les intérêts de l'autre partie, en gardant l'hypothèse qu'entend qu'agent, les dirigeants se doivent de maintenir la maximisation des intérêts de l'entreprise. A ce stade, selon un autre interlocuteur au sein de la deuxième entreprise suppose ne plus se considérer comme un simple employé en étant à la fois actionnaire ; et que partant de là, les intérêts tendant vers la maximisation du profit constituent sa priorité afin d'enrichir les capitaux dont il dispose.

Par contre d'après un responsable de la première entreprise ne pratiquant pas l'AD, son propre intérêt prime avant tout, tout en prenant ses responsabilités et l'atteinte de l'objectif prévu lors du contrat de travail. Il se considère comme un salarié, travaillant pour le compte d'autrui et en ne supportant les conséquences résultant des activités réalisées.

Passant dans la quatrième entreprise sujet de notre enquête, le dirigeant suppose que les intérêts ne puissent converger de la sorte qu'entend qu'un salarié, ses intérêts ne peuvent s'aligner avec un titre d'actionnaire. Selon cette même personne, les intérêts des deux parties ne peuvent être comparables. Ce dirigeant ajoute sur ses propos, qu'une personne qui investit dans la société espère plus en contrepartie, certes. Pourtant, étant un travailleur, ses

obligations de fournir les efforts sont les composants de son contrat. Et en contrepartie, le droit à une rémunération correspondante est l'élément constitutif de ses recettes et de sa récompense du travail effectif.

Après ce paragraphe, pour examiner la dépendance entre la satisfaction sur la convergence d'intérêt et la priorité de chacun au niveau de chaque entreprise, nous avons présenté un tableau marquant la combinaison entre les deux variables. Cette fusion introduit une dépendance très significative<sup>47</sup> des deux variables.

- **Points forts des résultats sur la convergence d'intérêt**

Suite aux différentes analyses liées à la convergence d'intérêt, cette rubrique présente donc les points positifs relevés sur ces analyses. Observons que la pratique de l'AD contribue à éliminer les conflits d'intérêt car d'après ces données relevées, tous les intervenants des deux entreprises pratiquant cette technique ont tous marqué que leur intérêt se penche vers la maximisation de la rentabilité de l'entreprise. De même, une de ces intervenants a aussi insinué qu'il ne se considère plus comme un simple salarié, ceci induit qu'il accorde tout son maximum pour l'atteinte de l'objectif de l'entreprise.

- **Les failles constatées au niveau des résultats sur la convergence d'intérêt**

Contrairement à la partie précédente, ce présent paragraphe annonce les failles constatées au niveau des résultats collectés sur la convergence d'intérêt. Remarquons qu'au niveau des deux entreprises pratiquant pas l'AD, les dirigeants privilégient ses objectifs personnels, pourtant il est à préciser que ceci peut conduire à des conséquences néfastes pour l'entreprise car les actionnaires vont perdre ses biens et conduisant ainsi l'entreprise à une faillite.

## **2.2. Analyse de la fraude financière**

Suite au paragraphe lié à l'analyse des résultats sur la convergence cette partie étant conçue pour analyser la dépendance entre les données sur la fréquence des fraudes et la convergence d'intérêt pour parvenir à une vérification de la seconde hypothèse. A travers l'analyse des résultats de croisement entre les deux variables nous pouvons constater une dépendance

---

<sup>47</sup>Résultat Tableau 14: croisement de la convergence d'intérêt et la priorité de chacun, Chi2 dépendance très significative 1-p=99,5%.

significative<sup>48</sup> entre ces fraudes financières et la convergence d'intérêt. Donc plus il y a convergence d'intérêt plus les fraudes diminuent.

### 2.3. Vérification de la seconde hypothèse

Pour une vérification cohérente, cette seconde hypothèse comme la première a donc requis le traitement des données statistiques nécessitant le test de Chi2. Donc après les collectes des données basées sur la convergence d'intérêt et la fréquence des fraudes, leur traitement par leur combinaison a conduit à une validation de la seconde hypothèse. Cette validation à l'issue du tableau comportant les résultats du test de Chi2 répondant à une dépendance très significative<sup>49</sup>.

Donc comme la symétrie d'information, les différents résultats relevés sur la convergence d'intérêt ont conduit à prouver que la pratique de l'AD conduit à une convergence d'intérêt entre le dirigeant et les actionnaires, ceci étant prouvé par les résultats sur leur croisement répondant à une dépendance très significative<sup>50</sup> et conduit ensuite à prévenir les risques de détournement financier émanant des dirigeants. D'après **Philippe Desbrières (1990)** « l'AD est un processus conduisant à renforcer la motivation des dirigeants et d'assurer la convergence d'intérêts individuels et ce dans la recherche d'une meilleure performance<sup>51</sup> ».

On peut ainsi utiliser l'AD comme un mécanisme ou plus précisément une pratique visant à constituer une balise pour les intentions frauduleuses au sein d'une entreprise. Malgré l'inexistence d'une recette absolue pour repousser les fraudes, l'AD est un des moyens pouvant être utilisé pour avoir un degré de conviction plus élevé par rapport à des dispositifs dissuasifs.

---

<sup>48</sup>Résultat Tableau 11 : croisement de la convergence d'intérêt et la fréquence des fraudes financières: Chi2 dépendance significative 1-p=97,57%.

<sup>49</sup> Tableau n°16, Résultat du croisement entre la convergence d'intérêt et la fréquence des fraudes, Test de Chi2, dépendance significative, 1-p = 97,57%.

<sup>50</sup> Tableau 8: résultats sur la dépendance entre la CI et l'AD, Test de Chi2, dépendance très significative, 1-p = 99,70%.

<sup>51</sup>**Philippe Desbrières (1990)**, « La participation financière des salariés et ses incidences sur la performance et l'organisation interne de l'entreprise, in Le Gouvernement des Entreprises Charreaux G. (ed.), coll.Recherche en Gestion, Economica » ; Vol. 54; n° 1; pp 44-67.

## **SECOND CHAPITRE : RECOMMANDATION ET MISE EN ŒUVRE**

Par la suite des analyses des résultats obtenus, il a eu lieu de confirmation des hypothèses relatives aux travaux d'études. Il est ainsi prouvé que la symétrie d'information emmène à maîtriser les activités de détournement financier au sein de l'entreprise et que la convergence d'intérêt constitue une balise pour les fraudes. Face à l'ensemble de démarches concluantes, il convient actuellement à affecter des recommandations quant à la situation réelle des entreprises. A cet effet, des mesures correctives seront suggérées, ainsi que des mesures incitatives pour les non utilisateurs ; les deux cas de situations sont relevés de la situation réelle.

### **SECTION 1 : Mesures correctives**

Les mesures correctives sont surtout accentuées sur les améliorations des failles constatées au niveau des données relevées sur la zone d'étude. D'abord sur les données liées à la symétrie d'information, au niveau de la seconde entreprise pratiquant l'AD, il est nécessaire que cette entreprise intègre dans leur statut le devoir d'information pour que les dirigeants accordent plus d'importance sur son exécution. Et quant aux actionnaires qui se contentent juste de lire les comptes rendus sans vérifier, même si les données constituent une certaine exhaustivité, il est nécessaire de montrer aux dirigeants qu'ils prennent attention au compte rendu effectué, pour que ces derniers puissent accorder plus d'attention envers leur élaboration.

#### **1.1. Actions sur les failles constatées au niveau des résultats de la symétrie d'informations**

Depuis les données tirées sur les résultats en liaison avec les informations, quelques constatations ont été relevées. Suivant les travaux d'enquêtes entrepris, on a pu tirer qu'un nombre primant de 31,3% (cf : tableau n°3) des enquêtés supposent une possibilité d'élaboration de stratégies grâce aux informations qui leurs sont fournies. A ce stade on déduit que les informations constituent un élément basique de la prise de décision du fait, certainement de la qualité de ces informations transmises. Par contre, un pourcentage majoritaire de 50% considère les informations comme outil de renseignement statique ne conduisant à aucune formulation de décision stratégique. Cette valeur peut témoigner de l'insuffisance, en termes de qualité, de ces données informatives.

En outre, pour ce qui est de la fréquence d'informations, un certain nombre d'entreprise, de par leurs pratiques un circuit d'informations de longue durée. Malgré l'existence de la transmission d'informations à la semaine, il n'en exclu des informations rendues semestriellement. On peut alors en juger que deux rapports fournis dans l'année équivalente à une large distance de niveau d'informations entre le dirigeant émetteur et l'actionnaire récepteur.

Par rapport à ces situations, d'abord au terme de la qualité des informations, la mise en place d'une norme standard peut entraîner un basculement à la hausse du niveau des qualités des données transmises. La norme peut contenir, à ce fait, un ensemble d'indicateurs les plus pertinents pouvant servir de prise de décision ou du moins favoriser la possibilité de contrôle. Cette pratique pouvant aider à faciliter de lecture peut réduire les avances d'informations car les points clés de l'entité peuvent y figurer.

### **1.2. Mesures relatives aux failles constatées au niveau des résultats de la convergence d'intérêts**

Un des fréquents problèmes dans la dualité Actionnaire-dirigeant est constitué par la divergence d'intérêts entre ces deux acteurs. Dans la plus logique des approches, ce problème est particulièrement évident car les classes hiérarchiques des deux parties se trouvant dans deux dimensions distinctes. Ainsi, les attentes d'un propriétaire et d'un « serviteur » sont normalement contradictoires. A cet effet, il s'agit d'une relation gagnant-perdant du fait que les intérêts présentés par les dirigeants, considérés comme salariés ou simple employés, tendent vers la maximisation de leurs rémunérations. Dans une vision adverse, les intérêts des actionnaires semblent contredire ces premiers car augmentent la charge de l'entreprise faisant augmenter de la charge de l'entreprise d'où une diminution du résultat.

Si tels sont les problèmes fondamentaux, quelques pratiques peuvent être mises en place pour y remédier ou résoudre les failles à relever. Comme les actions sur les intérêts nécessitent la résolution d'un point psychologique, les actions correctives sont particulièrement stratégiques. Au fait, le but est de diriger, de manière indirecte l'ensemble des intérêts afin de les converger vers ceux des actionnaires. La méthode la plus efficace est celle dite participative. Cette approche vise principalement à placer les deux sujets dans une même direction de manière à susciter la réflexion qui suppose d'agir pour en récolter une contrepartie. Dans le même sens, le sentiment d'appartenance joue un rôle fondamental au niveau des intérêts. Des détails plus approfondis sont ainsi développés dans la seconde rubrique.

## **SECTION 2 : Mesures incitatives**

Cette mesure se concentre surtout sur la mise en œuvre de l'actionnariat des dirigeants au niveau des deux entreprises qui n'intègrent pas cette technique. On tiendra également en compte les travaux à entreprendre au niveau des informations. Pour cette dernière, il s'agit d'insister sur la qualité et la quantité favorisant le parallélisme des données détenues par l'une ou l'autre partie.

### **2.1. Au niveau de l'information**

Dans la mesure où les dirigeants sont en avance au niveau des informations, il se trouve dans l'obligation constante de fournir les données aux actionnaires. Dans ce contexte, il s'agit de faire parvenir le maximum d'informations en respectant leurs qualités initiales. Il convient ainsi de se référer aux diverses qualités d'informations en les alliant dans leurs totalités.

Au niveau de la fréquence, il est strictement raisonnable d'obtenir des informations à délais périodiques. En ce sens, les informations fournies tous les deux semaines voire une, permettent une symétrie plus ou moins acceptable.

En complément, la combinaison des qualités d'informations à cette fréquence de compte rendu confirmera une symétrie excellente non absolue. Ainsi, les informations fiables permettent d'éliminer toute sorte de doute et d'éventuelles incertitudes. De plus les informations vérifiables par voie de formalité ou physique complète de plus en plus le caractère irréprochable. Sans rejeter le caractère complet dit exhaustif, cette qualité permet en surplus la possibilité de tendance stratégique car plus des données sont en possession, plus des éventualités de manœuvres sont disponibles.

Enfin, le caractère intelligible, pertinent concrétise la bonne qualité des informations. Tous ces critères peuvent constituer un témoin de la qualité des informations fournies et ainsi prouver la symétrie totale des données ascendantes depuis le dirigeant vers les actionnaires.

### **2.2. Au niveau de la mise en pratique de l'actionnariat des dirigeants**

Cette mesure se concentre surtout sur la mise en œuvre de l'actionnariat des dirigeants au niveau des deux entreprises qui n'intègrent pas cette technique. Donc pour cette mise en œuvre, nous proposons que les dirigeants à partir de leur rémunération doit réserver une partie au capital de l'entreprise, pour qu'ils puissent intégrer au rang des actionnaires. En bref, une des tactiques organisationnelles la plus présente dans ce cas d'espèce il s'agit de la prise en

compte de l'approche participative. Cette approche vise, non seulement à converger les intérêts mais surtout pousser la personne concernée vers une tendance à fournir ses potentiels optimums pour favoriser l'accroissement du capital. Aussi, elle conduit à une motivation des dirigeants car en plus des rémunérations, ils ont aussi droit au dividende. De même par cette mesure incitative, les asymétries d'informations entre les actionnaires et les dirigeants vont être réduites.

Plusieurs options peuvent se présenter au niveau de la relation entre la dualité actionnaire et dirigeant. Néanmoins l'objectif de chaque forme consiste à stimuler l'intérêt de chaque dirigeant de manière à repousser et de prévenir les manœuvres illicites. Dans les cas qui suivent, on tiendra surtout en compte les pratiques visant à pousser chaque dirigeant à déployer leurs potentiels optimums.

### **2.2.1. Favorisation des intérêts**

Plus connu sous l'appellation « intéressement », la pratique liée à cette première forme consiste à impliquer totalement le dirigeant dans les actions de développement de l'entreprise. D'un double vision, l'entreprise bénéficie des potentiels, en ayant une haute certitude de l'inexistence de fraudes, mais le dirigeant en personne serait un sujet d'avantage de premier plan car cette implication lui permet de bénéficier d'un complément de revenu à son actif.

En d'autre terme, le dirigeant constitue un élément participant aux résultats lui permettant de percevoir de supplément. Ce supplément de revenu s'apparente à un dividende d'où la liaison étroite avec l'actionnariat. De fait de son caractère aléatoire, cet accord est conclu entre les deux parties concernées dont principalement l'actionnaire et le dirigeant. Notons que le dirigeant, classé comme un salariés se suppose d'être actionnaire du fait de l'octroi d'un dividende pour la participation aux actions. Dans la pratique l'intéressement peut se traduire par un octroi d'un montant lié aux bénéfices de l'entreprise. Dans ce cas chacun s'efforce de fournir les moyens nécessaires pour pouvoir bénéficier de cette rémunération.

### **2.2.2. La participation**

Une autre forme récente de la pratique concerne la participation aux résultats. La pratique est également liée à l'octroi d'une somme aux dirigeants ou aux salariés selon les résultats générés. A la différence avec la première, cette seconde est une tactique à caractère obligatoire. Dans ce sens, une partie du résultat sera obligatoirement distribué aux dirigeants. Résultant d'un commun accord, cette pratique peut être opérationnelle pour les dirigeants

disposant d'une ancienneté de plus d'une année de manière à marquer un changement pour des implications progressives.

En bref, cette participation aux résultats est un manœuvre permettant de relever et d'accroître l'implication de chaque dirigeant ou même employé en les associant à la performance de l'entreprise et de redistribuer une partie des bénéfices ainsi dégager pour servir de motivation pour entreprendre, d'une part, et de sécuriser le patrimoine de l'entreprise, d'autre part.

### **2.2.3. Les stocks options**

Elaboré depuis les pays anglo-saxons, ce système consiste pour une société à faire bénéficier à ses collaborateurs un groupement d'intérêt économique. L'intérêt économique concerne surtout la possibilité de souscription et même l'achat d'actions de titres de l'entreprise.

Déjà pratiquée à Madagascar par une des entreprises faisant l'objet de notre étude, le stock option prend une tendance à offrir des plans d'actions à beaucoup de salariés si initialement la pratique n'était réservée qu'aux seuls cadres supérieurs ainsi qu'aux dirigeants de manière à unir un certain nombre d'efforts pour plus de résultats.

Comme toute stratégie, l'actionnariat consiste à inclure de manière directe ou indirecte les dirigeants dans le rang des associées ou actionnaires. Malgré les diverses pratiques ainsi les que les diverses formes qui peuvent se présenter, la finalité de l'actionnariat des dirigeants demeure la même. Au fait, cette pratique vise principalement à favoriser l'approche participative agissant un double rôle aux dirigeants. Premièrement, le rôle consiste à stimuler le savoir des dirigeants pour une meilleure productivité. En effet, un sentiment d'appartenance évoque un désir de croître menant vers une rentabilité considérable.

En second lieu, cette approche révèle la même sensation d'appartenance consistant, dans ce cas, à constituer une balise contre les détournements. Le sujet en personne sera un élément exclu de manœuvres frauduleux mais peut agir pour lutter contre toute sorte de malversation grâce au développement de l'approche participative.

Cette troisième partie a permis de répondre à la problématique posée au départ pour la réalisation de cette étude, cette problématique qui stipule à savoir comment l'actionnariat des dirigeants s'inscrit-il dans la prévention des fraudes financières ? En passant par les étapes de l'analyse des résultats par l'utilisation des matériels et des méthodes cités. D'abord, il y avait une analyse de la symétrie d'information par les données obtenues sur la qualité et la périodicité des informations délivrées par les dirigeants auprès de chaque entreprise. Cette analyse a servi à connaître les points forts et les failles présentés par ces données, mais également d'identifier encore à travers l'analyse de ces résultats, la présence ou l'absence de la transparence d'information au niveau de chaque entreprise. Ensuite, dans une seconde rubrique, les analyses sur les résultats attachés à la convergence d'intérêt. Cette seconde analyse a contribué, d'une part, à ressortir les points positifs et les points négatifs de ces résultats mais aussi elle a favorisé à découvrir l'existence ou l'inexistence de la convergence d'intérêt au sein de chaque société étudiée, d'autre part. Finalement, la dernière analyse s'est portée sur les renseignements collectés sur les fraudes financières, comme l'objet du sujet s'agit de la relation entre la pratique de l'AD et les fraudes financières et aussi comme parmi les entreprises étudiées les deux pratiques l'AD et les deux autres ne prenant pas compte de cette technique. A cet égard, ce dernier paragraphe de l'analyse s'est divisé en deux dont la première étant l'analyse des résultats sur les fraudes venant des deux entreprises pratiquant l'AD et une autre qui s'agit de l'analyse des données sur les fraudes collectées au niveau des entreprises n'appliquant pas cette techniques.

Ces diverses analyses ont été conçues pour passer par la validation des hypothèses émises lors de l'introduction. Cette étape de vérification des hypothèses a constitué l'objet de la deuxième section. A cet effet, grâce à la méthode statistique  $\chi^2$ , les deux hypothèses ont été validées.

Et enfin, à partir des différents problèmes constatés sur les résultats obtenus et ainsi pour des apports personnels, une proposition des solutions et des recommandations a constitué le contenu de la dernière section.

## CONCLUSION GENERALE

Au bout de notre travail de recherche, il importe de s'interroger sur le chemin parcouru au cours de ce mémoire, faire donc la revue des grandes lignes qui le composent et d'en dégager les principaux apports, les limites et perspectives de recherche.

Plusieurs idées ont motivé la réalisation du présent ouvrage, surtout la volonté de démêler la nature de la relation entre « actionnariat des dirigeants » et « prévention des fraudes financières ». Cette relation constitue la base même du thème de recherche dont « **la prévention de fraudes financières à travers l'actionnariat des dirigeants** ». Ce sujet étant choisi pour éliminer les problèmes qui se situent au niveau d'une relation d'agence et ainsi pour que les dirigeants tant qu'agents des actionnaires au sein de l'entreprise agissent au maximum dans le sens de l'intérêt des actionnaires.

En partant du choix de ce sujet et de cette thématique, notre problématique de travail a consisté à chercher **comment l'actionnariat des dirigeants s'inscrit-il dans la prévention des fraudes financières ?** Il s'agissait donc de démontrer par le développement de cette question la pertinence de la recherche proposée qui s'agit du lien entre les deux variables étudiées.

Dans cette perspective, en exécutant la démarche précédente, l'objectif principal de l'étude étant de **définir l'AD comme une technique de prévention de fraudes financières**. Cet objectif a permis de circonscrire la problématique, plus précisément il nous a orientés vers l'aboutissement de la question de recherche. Mais pour arriver à cet objectif principal, deux objectifs spécifiques ont été mis en exergues. Par ces objectifs spécifiques, deux variables ont été prises en compte en vue de maîtriser les fraudes financières. La première variable est liée à la symétrie d'informations et l'autre est attachée à la convergence d'intérêt.

Pour appréhender notre étude et pour parvenir effectivement à l'atteinte des objectifs fixés, nous avons formulé deux hypothèses qui sont notamment des visions à vérifier, des actions de mise en œuvre répondant à la question de recherche. Donc la première hypothèse a stipulé à **prouver si la symétrie d'information emmène à maîtriser les activités de détournement financier au sein de l'entreprise**. Constatant théoriquement que les problèmes d'asymétrie d'informations rendent les actionnaires ignorants de la situation réelle de leur patrimoines, mais ils procurent par contre aux dirigeants certaines prérogatives du fait qu'ils sont détenteurs de maximum d'informations par rapports aux actionnaires. Cet avantage emmène

les dirigeants à pratiquer des activités mal versantes pouvant engendrer des résultats négatifs pour l'entreprise. Cette première supposition donc ainsi posée pour montrer si l'inexistence de cette asymétrie d'informations au sein de la firme contribue à limiter les risques du détournement financier provenant des dirigeants.

La deuxième hypothèse, quant à elle, s'agissait à **montrer si la convergence d'intérêt constitue une balise pour les fraudes**. Partant du point de vue général sur les conséquences funestes apportées par la divergence d'intérêt au niveau d'une relation d'agence, ceci par le fait que chaque partie rend en propriété la satisfaction de leur intérêt personnel, ce qui favorise la négligence de la poursuite de l'intérêt commun. Pourtant, cette recherche de jouissance personnelle entraîne des dangers pour l'entreprise surtout pour les actionnaires entant qu'investisseurs cherchant la rentabilité de leurs actions. A cet effet, comme prescrit, cette seconde hypothèse étant fondée en vue d'illustrer l'impact positif de la convergence d'intérêt sur les fraudes financières au niveau d'une relation d'agence.

En vue d'arriver à vérifier ces hypothèses posées, nous avons subdivisé notre travail en trois grands chapitres suivant le Plan IMMRED outre l'introduction générale et la conclusion générale. Il s'agissait tout d'abord, la présentation des matériels et méthodes déployés. Ensuite, l'annonce des résultats obtenus lors de l'investigation sur terrain. Enfin, l'analyse des informations et des données recueillies.

Le premier chapitre porte donc sur les matériels et les méthodes utilisés pour l'exécution de ce travail. A cet égard, en vue de se mettre dans le bain du vif du sujet et de bien cadrer notre étude et aussi pour bien cerner les différentes pensées des auteurs de référence, la partie outils déployés s'est commencée par le cadre théorique qui a énoncé les différents concepts et approches en liaison avec l'objet de notre thème ainsi que les relations entre eux. En répondant donc à la question de recherche posée, nous estimons important la présentation des approches ayant rapport avec les fraudes financières puisqu'elles constituent le second élément constitutif du sujet et aussi pour avoir une idée claire et concise sur cette notion. Donc dans ce cadre théorique sont inclus, en premier lieu, les notions sur les fraudes financières, les approches liées à ce concept comme à *priori* les définitions venant des différents auteurs. Ensuite, dans un autre paragraphe, les formes des fraudes financières évoquées encore par des auteurs distincts.

Après, en savant que le thème posé étant axé sur le détournement potentiel existant au niveau des actionnaires et des dirigeants, il convient alors d'approfondir la relation de gouvernance

d'entreprise qui a débuté par des théories explicatives de cette relation d'agence. Par la suite, comme cette relation se base sur une délégation de pouvoir, entre deux parties distinctes, deux grandes sources de problèmes se révèlent dont principalement l'asymétrie d'informations ainsi que le conflit d'intérêt. Ces problèmes constituent le fondement de nos deux objectifs spécifiques, c'est pourquoi les approches théoriques correspondantes sont figurées dans une autre rubrique.

Suite à ce paragraphe, afin de mieux connaître le fond de notre thème, une présentation du premier élément constitutif du sujet a eu lieu, il s'agit du concept AD qui étant basé sur la notion de gouvernance et les problèmes évoqués notamment par la théorie d'agence exposés dans la partie précédente. Donc pour débiter cette partie, nous avons spécifié le cadre de l'AD suivie de son fonctionnement. Et pour finir, nous avons mentionné les relations entre les deux variables étudiées après leur présentation dans les parties antérieures.

Afin de concrétiser cette recherche, différents types de méthodes ont été adoptés, à savoir la recherche données secondaires qui ont servi comme complément à notre cours. Pour cela, nous avons procédé particulièrement à des recherches des ouvrages, des documentations incluant les cours théoriques basées sur la fraude financière, la théorie de l'agence, ainsi que le concept de l'actionnariat des dirigeants. De même, nous avons effectué des recherches sur des sites internet, pour des raisons favorisant à l'obtention des citations en raccord avec notre objectif. Ensuite, les méthodes liées à la recherche données primaires c'est-à-dire la collecte des données au niveau de la zone d'étude, pour avoir pu accéder à ces types de données, nous avons pratiqué des enquêtes, des entretiens et des observations auquel il nous a fallu faire appel aux moyens de leurs obtentions : « les questionnaires » connus comme méthode ou bien une stratégie permettant la facilitation des collectes des informations recherchées et de leur traitement. Pour l'administration de ces questions, il nous a fallu sélectionner les personnes ressources ou bien les parties représentatives pouvant nous fournir les informations conformes à l'attente de notre sujet. Ainsi, une présentation des méthodes de collecte des données achevées, la rubrique suivant s'est axée aux méthodes de traitement et d'analyse de ces données. De ce fait, il existe la méthode qualitative et la méthode quantitative, comme méthode qualitative, nous avons adopté les méthodes FFOM, et ainsi la méthode de corrélation et test de  $\text{CHI}^2$  pour les méthodes quantitatives.

Pour être efficace et rapide en même temps, nous avons rédigé un planning de travail avec lesquelles sont figurées les répartitions des différentes tâches afférentes à l'exécution du présent ouvrage. Pourtant avec ce planning et même avec nos efforts, des difficultés se subsistent également lors de la réalisation de ce travail, la première difficulté réside dans la portée subjective des réponses données, puis les difficultés par rapport au temps et aux enquêtes.

Comme l'objectif de la réalisation de ce mémoire se porte sur la confrontation de la théorie apprise tout au long de notre formation académique, à la pratique sur terrain. Le deuxième chapitre concerne à cet effet, la présentation des résultats obtenus lors de notre investigation. A ce propos les informations relevées sont primordialement relatives à la satisfaction générale sur la symétrie d'information, puis au rapport des informations financières présentées par les équipes dirigeantes dédiées aux propriétaires de la firme, par leurs qualités et leurs périodicités. Tous ces renseignements sont ainsi nécessaires pour voir la transparence d'information entre les deux parties, accompagné de la relation entre la satisfaction générale sur la symétrie d'information et la qualité ainsi que la périodicité de l'information délivrée par l'agent pour tirer la dépendance entre les variables concernées. Il y a également une relation entre la satisfaction de la symétrie d'information et la pratique de l'AD puisque le domaine d'étude est constitué d'entreprises prenant en compte le code de gouvernance relatif à l'actionnariat des dirigeants mais également une partie de cet échantillon est constitué d'entreprise ne mettant pas en pratique ce code.

Ensuite, les informations constituant la présence de convergence d'intérêt au sein de chaque firme par une satisfaction générale de la convergence d'intérêt suivie des données comportant les intérêts apportés par chacun au niveau de l'entreprise ainsi que le croisement entre les variables examinées. Et enfin, les données présentant la fréquence des fraudes financières afin de détecter le risque d'un comportement discrétionnaire émanant par les dirigeants. En vue de vérifier les hypothèses posées et aussi pour l'aboutissement des objectifs, nous avons établi des tableaux de croisement entre la fréquence des fraudes et les variables constitutives des objectifs qui sont la symétrie d'informations, la convergence d'intérêt et finalement la pratique de l'AD.

Après une présentation détaillée des résultats des recherches, le troisième chapitre traite les interprétations des données et mesures correctives, grâce aux résultats ressortis, les effets de la pratique de l'AD sur les fraudes financières se confirment. Donc, l'intégration des dirigeants

au capital social de l'entreprise a des conséquences bien visibles au niveau des fraudes financières. De la même sorte, dans un sens plutôt abstrait de l'application de l'AD, cette technique influence directement la transparence d'informations entre les actionnaires et les dirigeants par le partage des informations dynamiques, crédibles et exhaustives donc par une présentation des comptes rendus qui reflètent vraiment la situation réelle de l'entreprise. Tous ces éléments nous ont permis de confirmer la première hypothèse de travail.

Aussi, nous avons constaté que la pratique de cette technique pousse les dirigeants à satisfaire au mieux les intérêts des actionnaires qui s'agissent de l'accroissement de la rentabilité financière de l'entreprise. Ces résultats ont permis de confirmer notre deuxième hypothèse. Enfin nous ne saurions terminer ce travail sans émettre quelques suggestions et recommandations face aux failles constatées lors de l'analyse qui ont été présentées dans la dernière partie du travail.

Grâce aux études menées pour les travaux de recherches, les hypothèses mise en place se fondent sur une vision générale pour les entreprises malagasy. Mais partant de cela, cette recette est-elle efficace pour résoudre problèmes dans la relation de gouvernance à Madagascar ?

## BIBLIOGRAPHIE

### ➤ Ouvrages

- **Adolf Augustus Berle, Gardener Means (1932)**; «The Modern Corporation and Private Property, Macmillan»; Transaction publishers; 380 p.
- **Jean Claude Tournier (2001)**; «Associer les salaires aux performances»; Editions d'organisation, 216 p.
- **Jean Dondi (1992)** ; « Contribution à la connaissance de l'actionnariat des salariés » Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université de Bordeaux I; 368 p.
- **Raymond- Alain THIERTART ET al (2003)**, « Méthodes de recherche en management » 4<sup>ème</sup> édition; Dunod; 238 p.

### ➤ Articles

- **Philippe Desbrières (1990)**, « La participation financière des salariés et ses incidences sur la performance et l'organisation interne de l'entreprise, in Le Gouvernement des Entreprises Charreaux G. (ed.), coll.Recherche en Gestion, Economica » ; Vol. 54; n° 1; pp 44-67.
- **Philippe Desbrières (2002)**, « Les Actionnaires – Salariés, Revue Française de Gestion » ; n°141 ; pp 255-281.
- **Ross (1973), Jensen et Meckling (1976)**, « Theory of the Firm :Managérial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure », *journal of financial economics*, vol. 3; pp 305-360.
- **Smith (1991)**, «Docplayer.fr/6751404-L-actionnariat. L'actionnariat des salariés dans les sociétés françaises»; n°141 ; pp 255-281.
- **Smith (1991)**, « On the Economic Rationale for Codetermination Law, Journal of Economic Behavior and Organisation” vol.16, pp. 261-281.
- **Stiglitz et Joseph Edlin (1992)**, « Discouraging rivals, managerial rent seeking and economic insufficiencies, NBER working paper series”; Vol. 3; n° 4145; pp 159-166.
- **Thierry Poulain-Rehm (2006)**, «L'actionnariat des dirigeants en France, un facteur de creation de valeur?, Workingpaper, Université Montesquieu-Bordeaux IV » ; n°219; pp 77-88.

### ➤ Sites- Web

- Asras; Qu'est-ce que l'actionnariat des dirigeants? « [www.asras.net/index.php/actionnariatsalarié](http://www.asras.net/index.php/actionnariatsalarié) »; Consultation le mois d'Avril 2016.
- Audard Lorène et Bachelard Amélie; L'actionnariat des salariés dans les sociétés françaises ; « [www.asf-france.com/publications-asf](http://www.asf-france.com/publications-asf) ». Consultation le mois d'Avril 2016.
- DNFL ; Délégation Nationale à la lutte contre la fraude aux finances publiques; « [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr) ». Consultation le mois d'Avril 2016.
- Endvawnow; Analyse FFOM ; “[www.endvawnow.org/fr/articles/1180](http://www.endvawnow.org/fr/articles/1180)”. Consultation le mois d'Avril 2016.
- Finance de marché ; Actionnariat salarié Définition Finance de marché; « [Financedemarche.fr/definition/actionnariatsalarie](http://Financedemarche.fr/definition/actionnariatsalarie)». Consultation le mois d'Avril 2016.
- Fraude Fiscale; Le détournement d'actifs par les entreprises; « [www.fraude-fiscale.fr/les-types](http://www.fraude-fiscale.fr/les-types) ». Consultation le mois d'Avril 2016.
- Karente; Le plan d'actionnariat salarié ; « [www.karente.com/./asdataQuxG](http://www.karente.com/./asdataQuxG) »; Consultation le mois d'Avril 2016.
- Marc Lefort ; La fraude comptable et financière; « [www.apdc-france.fr/wp-content/uploa](http://www.apdc-france.fr/wp-content/uploa) ». Consultation le mois d'Avril 2016.
- Michel Magnan et Denis Cormier; Fraude financière et Dirigeant d'entreprise; « [www.cairn.info/load\\_pdf.php%3FID\\_AR](http://www.cairn.info/load_pdf.php%3FID_AR) ». Consultation le mois d'Avril 2016.
- Nathalie Gardes; Relation d'agence; « [Nathaliegardes.canalblog.com](http://Nathaliegardes.canalblog.com) ». Consultation le mois d'Avril 2016.
- Romain DUPRAT; Typologie des différentes catégories de fraude à caractère financier; «[www.pansard-associes.com/publication](http://www.pansard-associes.com/publication)». Consultation le mois d'Avril 2016.
- SURFECO21 ; Les parties prenantes de l'entreprise- La gouvernance; « [www.surfeco21.com%3Fp%3D1559](http://www.surfeco21.com%3Fp%3D1559) ». Consultation le mois d'Avril 2016.

- UOTTAWA; Fraude financière- Administration et gouvernance; « [www.uottawa.ca/administration-et-go..Reglement92-](http://www.uottawa.ca/administration-et-go..Reglement92-)»; Consultation le mois d'Avril 2016.

➤ **Cours**

- **ANDRIAMASIMANANA Origène Olivier**; « **Cours de Gouvernance d'entreprise** », Enseignant à l'Université d'Antananarivo, Domaine des sciences de la société; Mention gestion; Année Universitaire 2015-2016
- **ANDRIANALY Saholiarimalala**; « **Cours de théorie d'agence** »; Enseignante à l'Université d'Antananarivo, Domaine des sciences de la société, Mention gestion, Année Universitaire 2015-2016
- **RADERANDRAIBE Herinandrasana**; «**Cours Informatiques**»; Enseignant à l'Université d'Antananarivo, Domaine des sciences de la société; Mention gestion; Année Universitaire 2014-2015

**LISTE DES ANNEXES**

<b>ANNEXES</b>	<b>INTITULES</b>	<b>PAGES</b>
<b>ANNEXE I</b>	Définition de l'étude	Ix
<b>ANNEXE II</b>	Questionnaires de recherches	X
<b>ANNEXE III</b>	Dépouillement des résultants	Xi
<b>ANNEXE IV</b>	Critère de la qualité des informations	Xii

## **ANNEXE I : DEFINITION DE L'ETUDE**

**Thème** : « La prévention de fraudes financières à travers l'actionnariat des dirigeants »

**Problématique** : Comment l'actionnariat des dirigeants s'inscrit-il dans la prévention des fraudes financières ?

**Objectif global** : Définir l'AD comme une technique de prévention de fraudes financières

**Objectif spécifique 1** : Prise en compte de la symétrie d'information en étant une technique visant à maîtriser les fraudes financières

**Hypothèse 1** : Prouver que la symétrie d'information emmène à maîtriser les activités de détournement financier au sein de l'entreprise

**Objectif spécifique 2** : Identifier la dépendance de la convergence d'intérêt et l'existence des fraudes

**Hypothèse 2** : Montrer si la convergence d'intérêt constitue une balise pour les fraudes

## ANNEXE II : QUESTIONNAIRES DE RECHERCHES

### 1. Votre entreprise pratique t-elle l'actionnariat des dirigeants?

1. Dirigeant actionnaire     2. Simple dirigeant

### 2. Parmi les choix proposés ci-après, à quel caractère associez-vous les informations délivrées par les dirigeants?

1. Des comptes rendus rares avec des mauvaises qualités  
 2. Etats de situation périodique sans indicateurs pertinents  
 3. Des rapports réguliers mais peu plausibles  
 4. Des comptes rendus réguliers dotés d'un certain niveau de qualité  
 5. Des comptes rendus fiables en quantité et en qualité

### 3. Sur les qualités des informations citées ci-après, laquelle associez-vous à la qualité des informations délivrés des dirigeants?

1. Données permettant d'informer sur la situation  
 2. Informations nécessaire à justifier les réalités  
 3. Informations permettant une réactivité  
 4. Permettant d'élaborer des stratégies

### 4. Sur une échelle partant de 1 à 5, quelle degré de fréquence attribuez-vous au compte rendu effectué par mois

1. Semestriel     2. Trimestriel     3. Mensuel  
 4. Bihebdomadaire     5. Hebdomadaire

### 5. Parmi les propositions ci-après, quel sentiment d'intérêt éprouvez-vous dans l'organisme auquel vous appartenez?

1. Sentiment d'avoir des buts partagés  
 2. Sentiment d'avoir des buts communs  
 3. Sentiment d'appartenance  
 4. Sentiment de fidélité  
 5. Beaucoup concerné et intéressé par les décisions

### 6. Sur une note de 1 à 5, laquelle considerez-vous être votre propriété?

1. Satisfaire les avantages sociaux  
 2. Maximiser les rémunérations  
 3. Minimiser les efforts  
 4. Solvabilité  
 5. Augmentation des dividendes

### 7. Sur une échelle partant de 1 à 5, laquelle est associée à la fréquence des fraudes rencontrées au sein de votre entreprise pendant 5 ans?

1. 0     2. Entre 1 et 3     3. Entre 3 et 7  
 4. Entre 7 et 10     5. Plus de 10

### 8. Parmi les formes de fraude financière citées ci-après, laquelle pensez-vous être la plus répétitive au niveau de votre entreprise

1. Paiement frauduleux  
 2. Vols  
 3. Abus de bien sociaux  
 4. Paiement fictif des fournisseurs  
 5. Comptabilisation des pertes fictives

### ANNEXE III : DEPOUILLEMENT DES RESULTATS

N°	1. Pratique d...	2. AVIS SUR SI	3. DEGRE D'...	4. FREQUEN...	5. AVIS CI	6. PRIORITE ...	7. FREQUEN...	8. FRAUDES ...
1	Dirigeant acti...	Des comptes ...	Permettant d'...	Hebdomadaire	Beaucoup co...	Augmentation...	0	Paiement frau...
2	Dirigeant acti...	Des comptes ...	Permettant d'...	Hebdomadaire	Beaucoup co...	Augmentation...	0	Vols
3	Dirigeant acti...	Des comptes ...	Permettant d'...	Hebdomadaire	Sentiment de ...	Solvabilité	0	Paiement frau...
4	Dirigeant acti...	Des comptes ...	Permettant d'...	Bihebdomada...	Sentiment de ...	Solvabilité	Entre 1 et 3	Paiement frau...
5	Dirigeant acti...	Des comptes ...	Informations ...	Bihebdomada...	Beaucoup co...	Augmentation...	0	Paiement frau...
6	Dirigeant acti...	Des comptes ...	Informations ...	Hebdomadaire	Sentiment d'a...	Solvabilité	Entre 1 et 3	Vols
7	Dirigeant acti...	Des comptes ...	Informations ...	Hebdomadaire	Beaucoup co...	Augmentation...	0	Vols
8	Dirigeant acti...	Des comptes ...	Permettant d'...	Hebdomadaire	Beaucoup co...	Augmentation...	0	Paiement frau...
9	Simple dirigeant	Des comptes ...	Informations ...	Semestriel	Sentiment d'a...	Maximiser les...	Entre 7 et 10	Abus de bien...
10	Simple dirigeant	Etats de situa...	Données per...	Trimestriel	Sentiment d'a...	Satisfaire les ...	Entre 7 et 10	Paiement ficti...
11	Simple dirigeant	Etats de situa...	Informations ...	Trimestriel	Sentiment d'a...	Minimiser les ...	Plus de 10	Comptabilisati...
12	Simple dirigeant	Des comptes ...	Informations ...	Semestriel	Sentiment d'a...	Maximiser les...	Plus de 10	Paiement ficti...
13	Simple dirigeant	Des rapports ...	Données per...	Mensuel	Sentiment d'a...	Satisfaire les ...	Entre 3 et 7	Abus de bien...
14	Simple dirigeant	Etats de situa...	Données per...	Semestriel	Sentiment d'a...	Maximiser les...	Entre 7 et 10	Abus de bien...
15	Simple dirigeant	Des comptes ...	Informations ...	Semestriel	Sentiment d'a...	Satisfaire les ...	Entre 7 et 10	Abus de bien...
16	Simple dirigeant	Des comptes ...	Données per...	Semestriel	Sentiment d'a...	Maximiser les...	Plus de 10	Abus de bien...

## ANNEXE IV : CRITERE DE LA QUALITE DES INFORMATIONS

Qualités	Vérifications
<p><b>Pertinente</b></p> <p>Utile au gestionnaire si l'information permet de mieux comprendre une situation, de se faire une opinion, de prendre une décision.</p>	<p>Certaines informations peuvent-elles être éliminées sans que cela nuise à la qualité de la recherche ?</p> <p>La question a-t-elle été bien cernée ?</p> <p>L'information apporte-t-elle de nouveaux éléments, des réponses précises ou des éléments qui permettront la prise de décision ?</p>
<p><b>Exacte, valide</b></p> <p>Décrit bien la réalité et provient d'une source digne de confiance.</p>	<p>Les informations proviennent-elles de sources spécialisées et crédibles, vérifiables ?</p> <p>Des points de vue différents sont-ils examinés ?</p> <p>Les informations présentées semblent-elles exagérées ?</p> <p>Les informations provenant de sources diverses concordent-elles ?</p>
<p><b>Complète</b></p> <p>Inclut les principales facettes de la recherche définissant l'objet de la recherche. Apporte plusieurs réponses permettant de prendre une décision éclairée.</p>	<p>La provenance de vos sources d'information est-elle variée ?</p> <p>La recherche touche-t-elle tous les aspects du sujet ?</p> <p>Le sujet est-il couvert suffisamment en détail ?</p> <p>Faudrait-il effectuer d'autres recherches pour vérifier ou confirmer certaines données ?</p>
<p><b>Récente</b></p> <p>Est à jour et encore valable. Date de publication assez récente.</p>	<p>La période couverte correspond-elle au besoin de recherche tel qu'il est identifié au départ ?</p> <p>Les données ont-elles été publiées récemment ?</p> <p>Les informations recueillies sont-elles adaptées aux récents développements sur le sujet ?</p> <p>Par rapport à la décision à prendre, la date de publication des informations est-elle encore valable ?</p> <p>Y aurait-il moyen d'obtenir des informations plus récentes sur le sujet ?</p>

# TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>i</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS .....</b>	<b>ii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>iv</b>
<b>AVANT PROPOS.....</b>	<b>v</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>vi</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE : MATERIELS ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE..</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE PREMIER : LES MATERIELS DEPLOYES .....</b>	<b>6</b>
<b>SECTION I : Le choix et la description de la zone d'étude.....</b>	<b>6</b>
<b>1.1. Justification du choix des quatre entreprises.....</b>	<b>6</b>
<b>1.2. La description de la zone d'étude.....</b>	<b>7</b>
<b>SECTION II : Le cadre théorique de l'étude.....</b>	<b>8</b>
<b>2.1. La notion des fraudes financières.....</b>	<b>9</b>
<b>2.1.1. Description des fraudes financières.....</b>	<b>9</b>
<b>2.1.2. Les formes des fraudes financières.....</b>	<b>10</b>
<b>2.2. La théorie de l'agence .....</b>	<b>12</b>
<b>2.2.1. L'asymétrie d'informations.....</b>	<b>13</b>
<b>2.2.2. Le conflit d'intérêt .....</b>	<b>14</b>
<b>2.3. L'Actionnariat des Dirigeants .....</b>	<b>14</b>
<b>2.3.1. Le cadre de l'Actionnariat des Dirigeants .....</b>	<b>14</b>
<b>2.3.2. Le fonctionnement de l'Actionnariat des Dirigeants.....</b>	<b>16</b>
<b>2.4. La relation entre les fraudes financières et l'Actionnariat des Dirigeants .....</b>	<b>17</b>
<b>SECOND CHAPITRE : LA METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....</b>	<b>20</b>
<b>SECTION I : La technique de collecte des données .....</b>	<b>20</b>
<b>1.1. La recherche des informations secondaires .....</b>	<b>20</b>
<b>1.1.1. Recherche bibliographique.....</b>	<b>20</b>
<b>1.1.2. Recherche webographique .....</b>	<b>21</b>
<b>1.2. La recherche des informations primaires .....</b>	<b>21</b>
<b>1.2.1. L'observation .....</b>	<b>21</b>
<b>1.2.2. L'entretien.....</b>	<b>22</b>
<b>1.2.3. L'enquête .....</b>	<b>23</b>

<b>SECTION II : Méthode d'analyse et difficultés rencontrées .....</b>	<b>25</b>
<b>2.1. Les méthodes de traitement des données .....</b>	<b>25</b>
<b>2.1.1. L'analyse FFOM.....</b>	<b>25</b>
<b>2.1.2. La méthode quantitative.....</b>	<b>25</b>
<b>2.1.3. Démarche de vérification des hypothèses.....</b>	<b>27</b>
<b>2.2. Difficultés rencontrées et chronogramme des activités .....</b>	<b>28</b>
<b>2.2.1. Les difficultés connues sur l'étude .....</b>	<b>29</b>
<b>2.2.1.1. Difficultés relatives au temps et aux enquêtes.....</b>	<b>29</b>
<b>2.2.1.2. Difficultés au niveau des informations .....</b>	<b>29</b>
<b>2.2.2. Chronogramme des activités .....</b>	<b>30</b>
<b>SECONDE PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS DE RECHERCHE</b>	
<b>CHAPITRE PREMIER : PRESENTATION DES RESULTATS LIES A LA</b>	
<b>PREMIERE HYPOTHESE DE L'ETUDE .....</b>	
	<b>32</b>
<b>SECTION I : La symétrie d'informations .....</b>	<b>32</b>
<b>1.1. Le degré d'utilité des informations délivrées par les dirigeants.....</b>	<b>33</b>
<b>1.2. La périodicité de l'élaboration des comptes rendus .....</b>	<b>36</b>
<b>1.3. Relation entre la symétrie d'informations et la pratique de l'Actionnariat des</b>	
<b>Dirigeants.....</b>	<b>37</b>
<b>SECTION II : La fraude financière .....</b>	<b>39</b>
<b>2.1. Les fraudes au niveau des entreprises étudiées.....</b>	<b>39</b>
<b>2.1.1. La fréquence des fraudes.....</b>	<b>39</b>
<b>2.1.2. Les fraudes financières les plus répétitives .....</b>	<b>40</b>
<b>2.2. Croisement entre la fréquence des fraudes et la symétrie d'informations .....</b>	<b>40</b>
<b>SECOND CHAPITRE : PRESENTATION DES RESULTATS ATTACHES A LA</b>	
<b>SECONDE HYPOTHESE DE L'ETUDE .....</b>	
	<b>42</b>
<b>SECTION I : La convergence d'intérêt .....</b>	<b>42</b>
<b>1.1. Les intérêts apportés par chacun .....</b>	<b>43</b>
<b>1.2. Relation entre la convergence d'intérêt et la pratique de l'Actionnariat des</b>	
<b>Dirigeants.....</b>	<b>45</b>
<b>SECTION II : La fraude financière .....</b>	<b>45</b>
<b>2.1. Croisement entre la fréquence des fraudes et la convergence d'intérêt.....</b>	<b>45</b>
<b>2.2. Croisement entre la fréquence des fraudes financières et la pratique de</b>	
<b>l'Actionnariat des Dirigeants .....</b>	<b>46</b>
<b>TROISIEME PARTIE : DISCUSSIONS DES RESULTATS ET</b>	
<b>RECOMMANDATIONS</b>	

<b>CHAPITRE PREMIER : DISCUSSIONS DES RESULTATS ET VERIFICATION DES HYPOTHESES .....</b>	<b>50</b>
<b>SECTION I : Analyse des résultats liés à la première hypothèse de travail.....</b>	<b>50</b>
<b>1.1. Analyse de la symétrie d'informations.....</b>	<b>50</b>
<b>1.1.1. L'analyse des avis attribués à la symétrie d'information .....</b>	<b>50</b>
<b>1.1.2. Analyse du degré d'utilité des informations .....</b>	<b>51</b>
<b>1.1.3. Analyse de la périodicité des informations .....</b>	<b>52</b>
<b>1.2. Analyse de la fraude financière .....</b>	<b>54</b>
<b>1.3. Vérification de la première hypothèse.....</b>	<b>55</b>
<b>SECTION II : Analyse des résultats attachés à la seconde hypothèse de travail .....</b>	<b>56</b>
<b>2.1. Analyse de la convergence d'intérêt.....</b>	<b>56</b>
<b>2.1.1. Analyse des avis collectés sur la convergence d'intérêt .....</b>	<b>56</b>
<b>2.1.2. Analyse des résultats sur la priorité de chacun.....</b>	<b>57</b>
<b>2.2. Analyse des fraudes financières.....</b>	<b>58</b>
<b>2.3. Vérification de la seconde hypothèse.....</b>	<b>59</b>
<b>SECOND CHAPITRE : RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>60</b>
<b>SECTION I : Mesures correctives.....</b>	<b>60</b>
<b>1.1. Actions sur les failles constatées au niveau des résultats de la symétrie d'informations .....</b>	<b>60</b>
<b>1.2. Mesures relatives aux failles constatées au niveau des résultats de la convergence d'intérêts.....</b>	<b>61</b>
<b>SECTION II : Mesures incitatives .....</b>	<b>62</b>
<b>2.1. Au niveau de l'information.....</b>	<b>62</b>
<b>2.2. Au niveau de la mise en pratique .....</b>	<b>62</b>
<b>2.2.1. Favorisation des intérêts.....</b>	<b>63</b>
<b>2.2.2. La participation .....</b>	<b>63</b>
<b>2.2.3. Les stocks options .....</b>	<b>64</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>66</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>vi</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>ix</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>xiv</b>